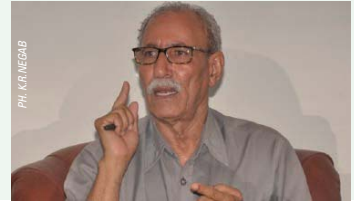


CONFÉRENCE DU PRÉSIDENT DE LA RASD, BRAHIM GHALI

LA FRANCE POINTÉE DU DOIGT

Page 24



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2908 | Ven.14 - Sam.15 octobre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS (7E J)

DERBY PALPITANT AU PIED DU DJURDJURA

Pages 11-12-13-14



ADDL 2

LES PRIX VONT AUGMENTER

Page 4

UN ENFANT DISPARU RETROUVÉ MORT À BECHAR UN CRIME ODIEUX



Page 24

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS ILS FERONT L'OBJET D'UNE INSPECTION

Page 4

BAC 2017

PLUSIEURS MESURES CONTRE LA FRAUDE



Page 5



QUALIFIANT LE PLF 2017 DE « CRIMINEL »



HANOUNE FUSTIGE SAADANI

Page 3

DJIHADISTES ÉLIMINÉS, CACHES ET BOMBES DÉTRUITES

LA LUTTE ANTITERRORISTE S'INTENSIFIE

Page 3

REPÈRES

10
millions de DA pour
Boumessouid, le vil-
lage le plus propre de
Tizi-Ouzou

2
dangereux terroristes
éliminés à Skikda

7
personnes arrêtées pour
braconnage de corail à
Annaba

Quand Hollywood « déclare la guerre » à l'Algérie

Une nouvelle série diffusée sur ABC, une chaîne de télévision américaine de grande audience, prévoit un scénario inquiétant pour l'Algérie. Dans l'épisode 4 de la première saison de Designated Survivor, le Président des États-Unis s'apprête, ni plus ni moins, à déclarer la guerre à l'Algérie... Cette nouvelle « offensive » scénaristique de l'industrie cinématographique américaine intervient après qu'une première série, « Madam Secretary », ait imaginé une guerre civile dans le pays. Dans cet épisode de Designated Survivor, un général américain pousse le président Tom Kirkman, incarné par Kiefer Sutherland, célèbre héros de la série « 24 Heures Chrono », à déclarer la guerre à l'Algérie, en raison de la présence d'un important groupe terroriste du nom d'Al Sakar, dirigé par un certain Majid Nassar. Malgré la réticence du président US, en raison de la présence d'un agent américain pris en otage par les terroristes, le général Cochran lance une attaque dans l'espace aérien algérien. Le militaire américain perdra son poste pour avoir désobéi à l'ordre de Kirkman... Sauf que, ce dernier se rend compte de la pertinence de la proposition du gradé américain. Il



ordonne alors au remplaçant du général de préparer le pays pour la guerre... Une tendance nouvelle pour « Hollywood », qui privilégie d'habitude des pays en proie au chaos. Un regain d'intérêt péjoratif pour l'Algérie, dont l'image prend un « sacré coup » aux États-Unis, malgré des campagnes de communication à grands frais, notamment du Forum des chefs d'entreprise avec le prestigieux quotidien américain The Washington Post. Drôle de coïncidence.

Un "Park Mall" à Oran livré avant les Jeux méditerranéens en 2021



Le pôle urbain de la ville d'Oran abritera un "Park Mall", que ses concepteurs qualifient comme "l'un des plus beaux complexes commerciaux et de loisirs dans le Bassin méditerranéen. S'étendant sur une

superficie de 18 hectares, ce centre commercial sera livré avant la tenue des Jeux méditerranéens en 2021. Lors d'une rencontre organisée pour la présentation de ce projet, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a fait savoir que "18 hectares ont été réservés pour cet important investissement, approuvée par le Conseil national d'investissement".

"La réalisation de ce projet constituera une valeur ajoutée pour la wilaya d'Oran", a souligné le chef de l'exécutif, observant que "les infrastructures prévues dans ce cadre sont à la mesure des aspirations de la capitale de l'Ouest algérien à se positionner parmi les grandes métropoles de la Méditerranée".

Le Centre commercial et de loisirs d'Oran est projeté dans le cadre d'un investissement algérien apporté par l'opérateur Rachid Khentfi, président directeur général de la société "Prombati" qui a, à son actif, la réalisation d'un Centre similaire, en l'occurrence le complexe de commerce et de loisirs "Park Mall" à Sétif.

Un algérien arrivé troisième dans un concours international de la pizza à Rome

Le pizzaiolo algérien Mourad Beghoura a été classé à la troisième place dans un concours international de la pizza organisé à Rome les 4 et 5 octobre dernier, ont indiqué les organisateurs.

Mourad Beghoura était en lice dans la catégorie "pizza frita", la version napolitaine de la pizza, préparée par le pizzaiolo algérien à base de crevettes, de sauce rouge et de mozzarella, un fromage typique de la région de Naples (sud de l'Italie).

La première place est revenue à une concurrente italienne, alors qu'un français s'est classé deuxième au même concours dédié à la pizza, un des plats italiens les plus connus et les plus appréciés à travers le monde.

150 candidats d'une quinzaine de pays participaient au concours ouvert dans différentes variantes de la pizza dont la "Calzone", la "Magherita" et la "Marinara".



Mourad Beghoura, 33 ans, a participé à plusieurs concours internationaux de la pizza, notamment en Italie et en France.

Des sénateurs japonais encoints contre le machisme

On les voit monter des escaliers avec des courses ou s'essuyer le front transpirant de sueur après avoir pendu du linge. Trois sénateurs japonais ont effectué des gestes de la vie quotidienne affublés d'un faux ventre de 7 kg pour simuler une grossesse de 7 mois. Dans le spot tiré de cette expérience, Shunji Kono, gouverneur de Miyazaki, commente : « Je vois bien comme il est difficile de porter un enfant et de s'acquitter des tâches ménagères. » Il invite donc les Japonais à se retrousser les manches... Pas gagné dans ce pays où les hommes ne consacrent qu'une heure à leur maison et à leur famille contre cinq pour leurs épouses.

Orly : un véhicule militaire de la Seconde guerre déterré à l'aéroport

Il dormait là, enfoui, depuis plus de 70 ans. Lundi après-midi, alors que des ouvriers creusaient pour la construction d'un local technique sur le terrain des pistes de l'aéroport d'Orly, ils sont tombés, c'est peu de le dire, sur un gros caillou. Sous leurs pieds : un engin chenillé Renault datant de la Seconde Guerre mondiale. Il a fallu faire venir un engin spécial pour le déterrer. L'opération a pris quelques heures et l'appareil, possiblement utilisé pour porter de l'armement, était libéré en milieu de journée. Visiblement en très mauvais état, il est peu probable qu'il fasse son entrée en musée. Pendant la guerre de 39-45, l'aéroport d'Orly était utilisé comme terrain militaire.

Inde : un pigeon voyageur en prison pour une lettre de menaces

Un pigeon (si, si ! Un oiseau !) a été placé en détention, à Pathankot, une ville du nord-est de l'Inde, non loin de la province du Cachemire et près de la frontière avec le Pakistan. Son crime ? Avoir été trouvé transportant une lettre de menaces envers l'Inde. Le message, rédigé en ourdou, la langue officielle du Pakistan, a été découvert par la police des frontières. Il disait «quelque chose comme "Modi (le Premier ministre indien, ndr), nous ne sommes plus les mêmes personnes qu'en 1971. Maintenant chaque enfant est prêt à combattre l'Inde"», a expliqué Rakesh Kumar, inspecteur de police de Pathankot. 1971 est la date de la dernière guerre ouverte entre l'Inde et le Pakistan, autour de la sécession du Pakistan oriental, devenu depuis le Bangladesh. La missive était signée du groupe djihadiste Lashkar-e-Taiba, auteur des attentats de Bombay de 2009. «Nous prenons donc la menace très au sérieux», a complété l'inspecteur de police. L'oiseau restera en détention jusqu'à la fin de l'enquête. Par le passé, plusieurs de ses congénères se sont déjà retrouvés accusés d'espionnage pour le compte du Pakistan.

D
I
X
I
T



Mohamed Raouraoua, président de la FAF :

« Suite aux graves mensonges de M. Renard Hervé, la Fédération algérienne de football dément catégoriquement et déclare n'avoir jamais contacté cet entraîneur, même quand il était en chômage. Il n'est pas dans nos habitudes de contacter des techniciens en poste ».

QUALIFIANT LE PLF2017 DE « CRIMINEL »

Hanoune fustige Saâdani

Louisa Hanoune a qualifié, hier, le projet de la loi de finances 2017 de « criminel ». Dans son rapport politique lu à l'ouverture des travaux du comité central du PT à Zéralda, elle a estimé que ce texte est venu « consacrer l'orientation économique contenue dans la loi antinationale sur les investissements ».

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette nouvelle orientation économique est une déclaration de guerre », a-t-elle lancé en évoquant les prochaines suppressions des transferts sociaux et le gel des salaires. « On offre le pays sur un plateau d'argent aux multinationales », a tonné la secrétaire générale du PT qui voit dans certains responsables des « dellalat (intermédiaires pour les multinationales) ». Elle a alerté sur les dangers

du recours à l'endettement extérieur et a suggéré quelques pistes pour éviter cette option. « Pourquoi on ne récupère pas les cinq milliards de dollars empruntés au FMI ? », s'est-elle demandé. Louisa Hanoune a indiqué que le pays pouvait se passer de l'endettement « en récupérant les impôts non payés, les droits de douanes et les crédits économiques accordés ».

« Deux affaires seulement de Chakib Khelil représentent 450 millions de dollars et on n'est pas encore arrivé à Sonatrach 3 », a-t-elle martelé. Pour elle, « il y a bien eu une hémorragie et une prédation organisée et c'est ce qui est à l'origine de la crise dans le pays ». Dans ce contexte, Louisa Hanoune a assuré qu'il ne restait que « la lutte pacifique » avant de souhaiter « un succès total à la prochaine grève annoncée des syndicats autonomes le 17 octobre prochain ». « Les revendications sont légitimes et partagées par tous les travailleurs », a-t-elle souligné. Dans son intervention, la secrétaire générale du PT a tiré à boulets rouges sur Amar Saâdani par rapport à ses dé-

larations faites le 5 octobre mais sans le citer. « S'attaquer à la guerre de Libération et ses stratégies, toucher aux officiers (algériens) de l'armée française, les présenter comme des traîtres est une atteinte à l'État, aux moudjahidines, au président de la République et à la Révolution », a-t-elle affirmé. Louisa Hanoune a évoqué une « volonté de semer la fitna » et a estimé que la Révolution était « une ligne rouge ».

La secrétaire générale du PT est revenue sur les prochaines élections législatives en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une « priorité » pour le parti tout en critiquant la date choisie qui est celle du 20 avril et donc du printemps berbère. Elle a qualifié la consultation des partis politiques pour la désignation de Abdelwahab Derbal à la tête de la Haute instance de surveillance des élections de « biaisée » et a préconisé la « purification du climat social ». « Pour sauver le corps de l'État qui est gangrené, il faut enlever le membre infecté, le système de gouvernance obsolète et libérer le pays », a-t-elle lâché.



Louisa Hanoune

À la fin de son exposé, Louisa Hanoune a suggéré au président de la République la meilleure manière de fêter le 62e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération le 1er novembre : « Prendre et annoncer des mesures politiques, sociales, économiques pour renouer le lien avec la guerre de Libération ».

L. B.

ABSENTISME DES DÉPUTÉS

A quand la nouvelle loi ?

PAR KAMAL HAMED

La mise en conformité de la législation avec la Constitution révisée semble marquer le pas. Certes quelques nouvelles lois ont déjà été promulguées après avoir été adoptées par les deux Chambres du Parlement, à l'exemple de la loi organique portant sur le fonctionnement du Parlement et sa relation avec le gouvernement ou celle instituant une instance indépendante de surveillance des élections, mais d'autres textes de lois tardent à voir le jour. Il en est ainsi de la loi sur le membre du Parlement ou encore celle relative au règlement intérieur de l'APN et du Conseil de la nation. En l'absence de ces deux lois, notamment la première citée, les membres des deux Chambres continueront à être régis par les lois actuelles. De ce fait les députés, qui se sont distingués depuis des lustres sur ce plan, vont encore pouvoir s'adonner à leur exercice favori l'absentéisme. Pas pour longtemps encore puisque la future loi sur le membre du Parlement sera plus

stricte sur cette question de l'absentéisme. Les députés ne pourront plus désertier l'hémicycle selon leur bon vouloir. En termes plus clairs, ils ne pourront plus se permettre de « snober » les séances plénières de l'APN comme ils le font actuellement et ce dans une totale impunité. L'absentéisme des députés des séances plénières a donné moult soucis et tracassés aux différents présidents de l'APN. Certains ont même exprimé leur colère du haut de leur tribune. Ainsi l'absentéisme n'aura plus droit de cité à l'avenir. La Constitution révisée le 7 février dernier par les deux Chambres du Parlement réunies en séance extraordinaire évoque clairement cet aspect. D'où, à l'évidence, l'inévitable mise en conformité de la loi sur le membre du Parlement avec ces nouvelles dispositions de la loi fondamentale. C'est notamment l'article 12 de la loi qui sera revu afin de mettre fin au fléau de l'absentéisme des députés. En effet, selon des sources parlementaires, l'article 12 de cette loi sera plus con-

traignant s'agissant de la présence des députés aux séances plénières car il ne l'est pas actuellement. Il énonce juste la présence des parlementaires aux séances plénières et aux travaux des commissions parlementaires ainsi que leur participation lors du vote des lois. Les députés sont ainsi clairement avertis. Ils vont devoir, à l'avenir et une fois cet article révisé et devenu plus contraignant, être obligés d'assister aux séances plénières et aux travaux des commissions parlementaires dont ils sont membres. Faute de quoi ils s'exposeront particulièrement à des sanctions financières. Cette prochaine rectification de cette disposition est loin d'être fortuite. L'absentéisme des députés a causé moult ravages. En effet, à maintes reprises, l'absence des députés a eu des conséquences sur le déroulement des séances plénières. ``

Ces dernières ont été, quelquefois, tout simplement reportées faute de quorum car la présence d'un nombre précis de députés est obligatoire pour la tenue

d'une séance plénière. Le comble c'est que même des séances plénières ou une loi devait être votée ont été reportées faute de quorum. Une situation des plus désagréables vécue d'ailleurs par presque tous les présidents de l'APN. L'ancien président de l'APN, Abdelaziz Ziari, a vérifié cela à ses dépens. Une fois, s'étant trouvé devant un hémicycle très clairsemé, il est entré dans une terrible colère et a, par voie de conséquence, menacé les députés de revoir la loi pour les contraindre d'assister aux séances plénières. Il ira même jusqu'à brandir la menace d'introduire une disposition qui pénaliserait financièrement les absentéistes. Des menaces qui sont restées sans suite jusqu'à présent puisque la nouvelle loi sur le membre du Parlement n'est pas encore entrée en vigueur. Un fait qui intrigue car le retard dans l'élaboration de ce nouveau texte législatif suscite des interrogations. A plus forte raison quand on sait qu'une commission de l'APN a déjà planché sur le sujet.

K.H.

DIJHADISTES DANGEREUX ÉLIMINÉS, CACHES ET BOMBES ARTISANALES DÉTRUITES

La lutte antiterroriste s'intensifie

Deux dangereux terroristes ont été éliminés, avant-hier matin, lors d'une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) près de la commune de Oued Zehour dans la wilaya de Skikda, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue près de la commune de Oued Zehour, wilaya de Skikda (5ème Région militaire) un détachement de l'Armée nationale populaire a éliminé, ce matin du 13 octobre 2016, les deux dangereux terroristes Hebbach, dénommé Abou Doujana, et Benaldjia, dit Abderrahmane », précise la même source.

« L'opération, qui est toujours en cours, a permis de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une paire de jumelles, des grenades et une quantité de munitions ainsi que neuf téléphones portables », ajoute le

communiqué.

« Ces résultats successifs réalisés sur le terrain par les unités de l'ANP dans le cadre de la lutte antiterroriste, viennent renforcer davantage la ferme détermination à faire régner la sécurité et la sérénité à travers tout le pays, en pourchassant les résidus terroristes jusqu'à leur élimination ou leur reddition avant qu'il ne soit trop tard, pour bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur », conclut le MDN.

Caches et bombes artisanales détruites

Une cache contenant des armes et un lot de munitions, a été découverte avant-hier à Tamanrasset, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert,

ce matin du 13 octobre 2016, près des frontières Sud du pays, au niveau de la 6e Région militaire, à Tamanrasset, une cache d'armes et de munitions contenant une mitrailleuse de calibre 12,7 millimètres, trois obus pour mortier 82 millimètres et (1097) balles de différents calibres », précise le MDN.

Par ailleurs, cinq caches pour terroristes et 3 bombes artisanales ont été découvertes et détruites jeudi à Skikda, Batna et Sidi Bel-Abbès par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Skikda, Batna (5e Région militaire) et Sidi Bel-Abbès (2e Région militaire), le 13 octobre 2016, cinq caches pour terroristes et trois bombes artisanales », a précisé la même source.

R. N.

ADDL 2

Les prix vont augmenter de 23 %

Tebboune a indiqué qu'il avait été convenu, avec le ministère des Finances, après de longues négociations de près de neuf mois, d'augmenter de 23% les prix des logements location-vente d'AADL pour les souscripteurs inscrits par Internet en 2013 (AADL 2).

PAR RIAD EL HADI

Cette hausse sera appliquée aux mensualités qui seront payées par les souscripteurs, après la réception de leur logement et non lors du paiement des quatre tranches, a précisé M. Tebboune.

Quant au calendrier de convocation des souscripteurs, le ministre a affirmé que "l'opération se déroule progressivement, suivant les capacités du système informatique de l'AADL qui ne ménage aucun effort, à travers le traitement informatique de plus de 450.000 dossiers".

Il s'est engagé à finaliser l'opération de distribution des logements AADL aux souscripteurs de 2001-2002 fin 2016 ou début 2017.

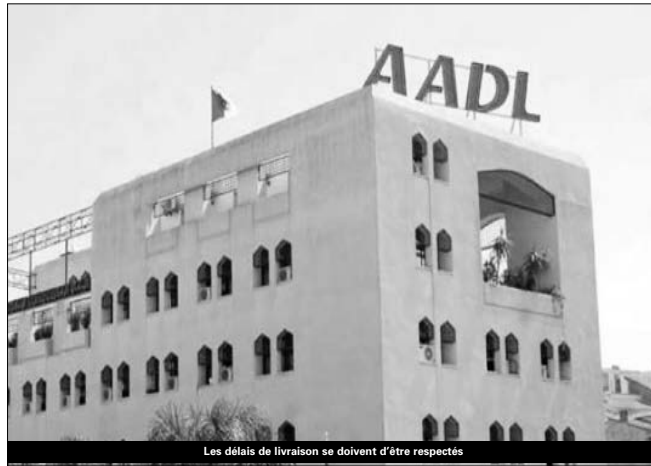
Parallèlement, l'opération de distribution des logements AADL 2 se poursuit dans les wilayas qui ne sont pas concernées par le programme AADL 1.

A Alger, la détermination des dates de convocation des souscripteurs de l'AADL 2 en vue de payer la deuxième tranche reste tributaire des moyens organisationnels de l'AADL.

"Alger compte plus de 160.000 souscripteurs (programmes AADL 1 et 2). Les dates de paiement seront fixées suivant les moyens de l'AADL. Il n'y a aucune mauvaise volonté", a-t-il dit.

Dans la capitale, 120.000 logements de type location-vente sont en cours de réalisation. Après la distribution de tous les logements des souscripteurs du programme AADL 2001-2002, le surplus de logement sera affecté aux souscripteurs d'AADL 2.

En répondant aux questions orales du Conseil de la nation, le ministre a annoncé "la mise en place d'une commission



Les délais de livraison se doivent d'être respectés

d'enquête au niveau du ministère pour connaître les principales raisons des retards accusés dans la réalisation de certaines structures publiques dans la wilaya de Bechar et les modes d'octroi des marchés".

Concernant les projets de logement réalisés près des carrières dans la même wilaya qui menacent la vie et la sécurité des citoyens, M. Tebboune a indiqué que l'assiette avait été attribuée par les autorités locales, se disant prêt à remédier à cette situation, en cas de disponibilité d'autres biens fonciers.

Pas de difficultés financières selon Tebboune

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Tebboune, a

réfuté avant-hier à Alger l'existence de difficultés de financement des projets de logement, notamment selon la formule de location-vente (AADL).

"Les engagements du secteur de l'Habitat à l'égard des citoyens découlent des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour mettre les projets du secteur à l'abri des répercussions du recul des recettes financières du pays", a précisé M. Tebboune dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation.

Plus de 920.000 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers le territoire national et aucun projet n'a rencontré de difficultés

de financement à ce jour", a-t-il affirmé. Le ministre a dénoncé la "campagne tendancieuse" menée par certaines parties qui mettent en doute les capacités de financement des projets programmés dans le secteur de l'Habitat.

"Qu'on le veuille ou non, les projets de logement ont apporté de la sérénité aux citoyens", a-t-il dit, ajoutant que "les citoyens ne se laissent plus bernier par la désinformation, car la cadence de réalisation des logements est claire pour tous.

Nous savons qui est derrière les sû-in organisés ça et là. Ce ne sont pas les citoyens car ces derniers savent qu'ils ont affaire à des hommes qui tiennent leurs promesses", a ajouté le ministre.

La crise du logement en Algérie est en voie de règlement

Face aux campagnes visant à semer le doute, M. Tebboune a tenu à rassurer les citoyens que les projets ne s'arrêteront pas quelle que soit la source de financement. L'important est que les projets se poursuivent, a-t-il dit.

Concernant le non-respect des délais de réalisation dans certains chantiers, le ministre a estimé qu'un retard de quelques mois est "normal" lorsqu'il est dû à des facteurs exogènes comme la météo, mais les entreprises de réalisation, a-t-il ajouté, savent que tout retard les expose à des peines pécuniaires.

"Ce qui est sûr, c'est que nous ne ménageons aucun effort pour maîtriser les délais", a soutenu le ministre, assurant que "la longue attente avant de recevoir les clés fait désormais partie du passé".

R. E.

CRÂNES DES RÉSISTANTS ALGÉRIENS DÉTENUS EN FRANCE

« C'est une question d'honneur! »

PAR RYAN NACIM

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé avant-hier à Djelfa que l'Algérie ne sera satisfaite qu'une fois rendus les crânes de ses chouhada, se trouvant au Musée de l'Homme en France, pour leur accorder les honneurs de la sépulture dans leur pays.

"Nous n'aurons de satisfaction qu'une fois les crânes des chouhada algériens (se trouvant) au Musée de l'Homme en France auront une sépulture en Algérie", a déclaré M. Zitouni jeudi lors de sa visite à Djelfa.

"Une coordination, à ce sujet, est en cours entre les ministères algériens des Moudjahidine et des Affaires étrangères et la direction de la coopération internationale", a fait savoir le ministre lors d'une conférence sur les "attaques contre la

caserne de Maâmrâ" du mont Kada lors de la Guerre de libération, dans la commune de Hed Shari (à 80 km au nord de Djelfa). "L'ambassadeur d'Algérie en France a été contacté en vue de prendre attache avec les autorités françaises sur ce sujet, objet de procédures techniques", a-t-il précisé.

"Nous éprouvons réellement de la peine à la vue de ces crânes séparés du reste de leurs corps depuis un siècle et demi, mais cette affaire à quelque chose de positif : elle révèle le véritable visage de la France de la démocratie, de l'égalité et des droits de l'Homme", a ajouté M. Zitouni, soulignant qu'il s'agit là d'une "affaire d'honneur" pour tout Algérien et Algérienne, pour laquelle "nous épuiserons tous les canaux diplomatiques" avec "calme, mais beaucoup de rigueur".

Et d'ajouter, "nous réitérons la position immuable de l'Algérie dans ce type d'affaires", assurant qu'elles bénéficient toutes (affaires) d'un "suivi quotidien de la part du président de la République et du Premier ministre".

M. Zitouni a considéré, en outre, que pour que les relations entre l'Algérie et la France soient "normales", "il faut régler les problèmes en suspens, à l'instar des archives nationales, des disparus Algériens et la restitution des crânes (de chouhada algériens) du musée de l'Homme".

Soulignant l'importance de la préservation de la mémoire nationale, le ministre a soutenu que "celui qui aime l'Algérie, doit impérativement aimer son passé, son histoire, sa glorieuse Révolution et tous ses

chouhada et moudjahidine, en œuvrant à transmettre leur message".

Le ministre des Moudjahidine a entamé sa visite, dans la wilaya, par l'inauguration d'un cimetière des chouhada dans la commune de Charef, à 50 km à l'ouest de Djelfa, où il a également inauguré un centre de repos pour moudjahidine, réalisé pour une enveloppe de 410 millions de dinars, au niveau de la station thermique de cette région. L'opportunité a également donné lieu à l'inauguration, par M. Zitouni, du nouveau siège destiné à la direction des moudjahidine.

Le ministre a assisté ensuite à une conférence historique, animée au musée du moudjahid, dont il a fait une tournée en compagnie de ses responsables.

R. N/

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS

Ils feront l'objet d'une inspection

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière procédera à une "vaste opération d'inspection et d'évaluation" qui concernera les établissements de santé publics et privés à travers 16 wilayas, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère.

"Après une première opération d'inspec-

tion qui a concerné 16 wilayas et sur instruction du ministre, 45 cadres centraux procéderont dès dimanche prochain à une vaste opération d'inspection et d'évaluation qui concernera des établissements de santé publics et privés à travers 16 autres wilayas", a précisé le communiqué.

Les équipes d'inspection procéderont cette fois-ci à "l'évaluation des activités médi-

cales et chirurgicales des différents services médicaux en vue de s'enquérir du rendement de chaque service en termes de nombre de consultations assurées et de leur qualité, de nombre d'interventions chirurgicales effectuées et de respect du système de garde et du règlement concernant l'activité des praticiens".

Outre l'organisation et la gestion, l'inspec-

tion portera sur l'accueil, l'orientation et la prise en charge des malades".

Par ailleurs, le bilan des établissements publics de santé dans les domaines de jumelage, des soins à domicile et de l'externalisation des consultations fera l'objet d'une évaluation au niveau de chaque service et établissement.

R. N.

FRAUDE AU BAC

Plusieurs mesures pour les prochaines épreuves

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat a affirmé avant-hier à Alger que plusieurs mesures seraient prises en vue de lutter contre la fraude aux prochaines épreuves, dont la sécurisation du site électronique de l'Office national des examens et des concours (ONEC) et la préparation de sujets de réserve.

PAR INES AMROUDE

« Il a été décidé la sécurisation du site électronique de l'ONEC et des sujets du baccalauréat, outre la garantie de sujets de réserve aux centres d'examen pour parer à tout imprévu et leur équipement en brouilleurs », a indiqué la ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour la réforme du Baccalauréat et les mesures techniques que le ministère comptait prendre pour lutter contre la fraude.

Mme Benghebrat a souligné la nécessaire prise de mesures techniques pour s'adapter aux développements survenus dans les technologies d'information et de communication (TIC) et faire face à ces phénomènes, affirmant que « la lutte contre la fraude doit se faire en coordination avec les départements ministériels concernés dont le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ».



Nouria Benghebrat

Par ailleurs, la ministre a précisé que son département maintiendrait, en dépit des mesures à prendre dans l'avenir, les mesures de prévention habituelles dont les campagnes de sensibilisation au profit des candidats et leurs parents sur l'utilisation des TIC pour la fraude lors des examens.

"A partir de cette année, il sera procédé à la réduction du nombre des jours d'examen"

Elle a rappelé qu'« à partir de cette année, il sera procédé à la réduction du nombre des jours d'examen », décision approuvée à l'unanimité, sachant que les autres propositions seront examinées en Conseil des ministres.

Parmi les propositions « qui seront appliquées de façon progressive

jusqu'en 2021 », elle a cité la prise en compte de toutes les matières, le maintien des coefficients des matières et le calcul de la moyenne au baccalauréat en tenant compte de l'évaluation continue. Mme Benghebrat a souligné que son ministère avait tenu, tout au long de l'année, une série de réunions avec ses partenaires sociaux pour examiner ce dossier, dont l'organisation début juillet d'un atelier de travail regroupant des experts et des chercheurs qui ont présenté leurs avis sur les différentes propositions, notamment celle suscitée approuvée à l'unanimité par les partenaires sociaux.

« Nous avons relevé durant ces dernières années quelques répercussions négatives du système d'examens qui n'est plus adapté aux développements en cours, notamment le Baccalauréat,

institué il y a un demi-siècle », a expliqué la ministre qui a estimé nécessaire la mise en place d'une stratégie visant à promouvoir le dispositif d'évaluation nationale, notamment pour le Baccalauréat.

Répondant à une question sur la situation de la "Maison de l'Enseignant" à Bechar, toujours fermée en dépit de l'achèvement des travaux et de son équipement, Mme Benghebrat a précisé que cette structure relevait de la Coopérative nationale des étudiants de l'éducation et de la culture, une association à caractère social placée sous la tutelle du ministère du Travail.

Elle a ajouté que cette structure fonctionnait grâce à la solidarité entre adhérents, des fonctionnaires relevant de cinq ministères : l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, la Formation et l'Enseignement professionnels, la Jeunesse et les Sports, la Culture et l'Éducation nationale. La ministre a rappelé que les travaux de la Maison de l'Enseignant qui avaient débuté en 1992 ont connu plusieurs arrêts durant les années 90 pour différentes raisons, ajoutant que la maison était fin prête, mais n'avait pas encore été délivrée en raison d'un litige lié au foncier sur lequel elle a été bâtie, car relevant du domaine de l'Etat Mme Benghebrat a indiqué « avoir contacté personnellement le ministère des Finances qui s'est montré rassurant quant à la prise en charge du dossier ».

I.A.

EN VISITE OFFICIELLE À CUBA

Abdelmalek Sellal rend visite à Fidel Castro

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a été reçu avant-hier à La Havane (Cuba) par le président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de Cuba, Raul Castro Ruz.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf ont assisté à cette audience pour la partie algérienne. Côté cubain, y ont pris part, le vice-président du Conseil des ministres et ministre cubain de l'Economie et de la Planification, Ricardo Cabrisas Ruiz, le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger, Rodrigo Malmeirca, le ministre des Affaires étrangères Bruno Rodriguez et le ministre cubain de la Santé, Roberto Morales Ojeda.

Cette audience du président cubain, avait

été précédée d'une cérémonie d'accueil officielle, au Palais de la Révolution, organisée en l'honneur du Premier ministre.

M. Sellal et Raul Castro ont passé en revue, à cette occasion, un détachement des unités des forces armées révolutionnaires cubaines, qui leurs ont rendus les honneurs. M. Sellal est arrivé mercredi à La Havane, pour une visite officielle de trois jours, à l'invitation du premier vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Miguel Diaz Canel Bermudez.

M. Sellal avait souligné, à son arrivée à La Havane, « l'excellence » et « la force » des relations algéro-cubaines, soutenant que les deux pays allaient œuvrer pour avancer encore davantage.

Le Premier ministre avait ajouté qu'il se sentait « chez lui » à Cuba, relevant, dans ce sens, qu'« on va avancer encore (dans les relations) entre les deux pays ».

Le Premier ministre, a également rendu visite, jeudi à La Havane, au leader historique cubain, Fidel Castro Ruz.

Coopération algéro-cubaine dans le domaine de la santé

L'Algérie et Cuba ont signé avant hier à La Havane une convention relative aux modalités de la mise en œuvre de la coopération algéro-cubaine dans le domaine de la santé.

Cette convention vise à renforcer le lien de coopération algéro-cubaine dans le secteur de la santé et vient en application à l'accord-cadre signé en mai dernier à Alger.

Cette convention a été signée côté algérien par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et côté cubain par son homologue Roberto Morales Ojeda. Cette cérémonie de signature officielle s'est déroulée, notamment en présence du

président cubain Raul Castro, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

M. Sellal est arrivé mercredi à La Havane, pour une visite officielle de trois jours, à l'invitation du premier vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Miguel Diaz Canel Bermudez.

C.A.

ÉCOLES SUPÉRIEURES PRIVÉES Elle "n'ont pas d'existence légale" pour Hadjar

De plus en plus nombreuses, les écoles supérieures privées n'ont pas d'existence légale. Souvent sérieuses, « elles ne sont pas toute fois reconnues », a affirmé avant-hier à Tipaza, Tahar Hadjar, lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la formation en post-graduation dans l'administration du transport maritime et les services logistiques (Ecole supérieure de commerce de Koléa).

Assurant que la tutelle s'atèle à remédier la situation, le ministre, avoue : « Nous avons un grand problème avec ces nombreuses établissements, qui dispensent un enseignement supérieur à travers le pays, car malheureusement ils n'ont aucune qualification, ni existence officielle hormis la nouvelle école d'hôtellerie d'Ain Benian à Alger ».

R.N.

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA À LOMÉ

Bouteflika désigne Sellal pour le représenter

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter au Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) consacré à la sécurité et à la sûreté maritimes et au développement en Afrique qui aura lieu le

15 octobre à Lomé (Togo), a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. « Le sommet, qui doit réunir les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'UA, doit notamment étudier et adopter une chartre destinée à lutter efficacement contre la piraterie maritime et mettre en place les

conditions nécessaires au développement du continent africain », souligne la même source. « Le Premier ministre sera accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra », note le communiqué.

R.N.

RESTRICTION BUDGÉTAIRE

L'Entreprise du métro cherche des fonds privés

Restriction des budgets oblige, l'entreprise du Métro d'Alger compte mettre en oeuvre une nouvelle formule financière pour pouvoir poursuivre la réalisation de ses projets. Cette annonce a été faite, avant-hier, par son Président-directeur général, Aomar Hadbi sur les ondes de la radio Chaîne 3.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Invité de la rédaction, Hadbi indique qu'en plus du gel de plusieurs projets de Tramways (Oran, Annaba et Batna), la poursuite de la construction du tronçon de la ligne de métro reliant El Harach à l'aéroport d'Alger est compromise en raison de difficultés financières. Pour trouver d'autres sources de financement, l'entreprise pourrait avoir recours à des financements privés. «Pour le financement des projets de métros et de Tramways, on est entrain de chercher d'autres alternatives, notamment le partenariat public/privé», a-t-il déclaré.

Pour les projets en cours de réalisation, le PDG de l'entreprise du métro à assuré que le tramway de Bel Abbès et de Ourgla seront mis en service durant le premier semestre de l'année 2017 et celui de Sétif en mars 2018. Quant au projet du tramway de Mostaganem, qui connaît un retard à cause du changement de l'entreprise de réalisation, l'invité de la Chaîne 3 rassure que les travaux ont repris et que celui-ci sera opérationnel en mars 2018. Il annonce, en outre, l'entrée en service de l'extension du tramway de Constantine vers la nouvelle ville de Ali Mendjeli.

---Métro d'Alger : Une gestion déficitaire

L'Etat offre une subvention de 2 millions de DA par jour à l'Entreprise du métro d'Alger, sans compter les frais «des moyens de substitution», mobilisé après chaque grève ou chaque panne. A en croire le M. Hadbi, les recettes ne couvrent que 70% des charges avec 3 millions de voyageurs par mois. Avec les nouvelles extensions vers Ain Naâdja et la Grande poste, l'entreprise espère atteindre 5 millions de voyageurs par mois. En plus de cette hausse du nombre de passagers, l'entreprise compte limiter son déficit financier avec l'argent tiré de la publicité et de l'exploitation des locaux commerciaux du métro.

Tramway d'Alger : la grève se poursuit

Abordant la grève qui paralyse les tramways, M. Hadbi a indiqué que des bus de l'ETUSA sont mobilisés et qu'un service minimum se mettra en place, dès jeudi matin.

A propos des revendications des grévistes, tout en signalant que ces derniers n'ont pas présenté de revendications, le PDG de l'Entreprise du métro d'Alger annonce que



des négociations se déroulent avec la direction et qu'une convention collective est en cours d'élaboration pour répondre aux doléances des travailleurs en matière de salaires et de conditions de travail.

Vers une convention collective avec grille des salaires

Le directeur général de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) d'Alger a rassuré les travailleurs du réseau, en grève illimitée depuis trois jours, qu'une convention collective répondant à une série de revendications, dont la grille des salaires, sera présentée le 31 octobre prochain.

La convention collective qui sera présentée le 31 octobre prochain «prévoit une grille des salaires au profit des travailleurs de la SETRAM», a précisé le responsable dans une déclaration, soulignant que cette grille des salaires «fait actuellement l'objet de négociations entre l'administration et les représentants des travailleurs».

Les travailleurs de la SETRAM opérant sur la ligne reliant les stations de Dergana-centre et des Annassers observent depuis mardi une grève illimitée. Ils réclament notamment la révision de la grille des salaires.

La grille des salaires qui fait l'objet de négociations actuellement permettra de revaloriser les salaires de l'ensemble des travailleurs de la société (8 000 dans la wilaya d'Alger) à hauteur de 10% et de 16% pour les conducteurs sous réserve de l'augmentation de leurs heures de travail pour les porter à 5 heures 45 minutes con-

tre moins de 5 heures actuellement», a précisé le responsable.

Il a appelé les travailleurs de la SETRAM à rejoindre leurs postes sans conditions car, a-t-il dit, «le 31 octobre est pour bientôt».

Le responsable a fait savoir que la justice avait été saisie pour constater l'illégalité de la grève, précisant que des mises en demeure avaient été envoyées aux grévistes les sommant de rejoindre leurs postes, faute de quoi des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement seraient prises à leur encontre.

Le responsable a affirmé que la «SETRAM ne négocie pas actuellement avec les grévistes, mais elle est à l'écoute de leurs préoccupations et revendications», estimant que cette grève est «illégal» étant observée sans préavis.

Les mêmes revendications depuis 2012 non satisfaites

De son côté, le représentant des grévistes, Abdennour Madani, a rappelé les principales revendications des travailleurs, dont la révision de la grille des salaires et la garantie de leur sécurité à bord des rames du tramway, indiquant que depuis la création de l'entreprise, en 2012, les mêmes revendications ont été soulevées et qui sont «restées sans suite jusqu'à ce jour».

«Actuellement, les travailleurs de la Setram n'ont pas de section syndicale qui protège leurs droits» ajoute le représentant des travailleurs, indiquant par ailleurs que plusieurs travailleurs ont été victimes de licenciements «arbitraires» et que leur réintégration dans leurs postes figure

parmi les revendications des grévistes. Réaffirmant la détermination des travailleurs à poursuivre la grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications, M. Madani a appelé à la «révision des statuts de l'entreprise» qui, selon lui, ne «servent pas les intérêts des travailleurs, et à l'amélioration des conditions de travail.» Le trafic sur la ligne du tramway d'Alger avait repris progressivement avant-hier matin après l'envoi de conducteurs de rames de tramway d'Oran et de Constantine pour remplacer les grévistes et assurer le service minimum.

Boudjema Talai qualifie la grève des employés du tramway d'Alger d'"illégal"

La grève des employés du tramway d'Alger, qui en est à son troisième jour, est "illégal", a indiqué, de son côté à Tipasa, le ministre des Travaux publics et des Transport, Boudjema Talai.

"Les travailleurs du tramway n'ont pas respecté la procédure légale notamment concernant le dépôt d'un préavis de grève, même s'il s'agit d'un droit garanti par la Loi", a déclaré M. Talai à la presse, en marge de la signature, au pôle universitaire de Koléa, d'une convention de partenariat entre la société générale maritime et l'école supérieure de commerce.

En outre, il a qualifié d'"illogiques" certaines revendications des travailleurs grévistes, à l'instar de la "réduction des heures de travail à quatre heures", soulignant que son ministère prendra "toutes les mesures légales nécessaires pour mettre un terme à ce mouvement de protestation" sans pour autant donner plus de détails à ce sujet. Il a, néanmoins, signalé que l'administration de la Société d'exploitation du tramway (Setram) d'Alger "a pris les mesures nécessaires pour assurer le service minimum aux citoyens".

Selon M. Talai, des efforts sont en cours en vue de régler "dans les plus brefs" ce "problème qui a causé des désagréments aux citoyens, particulièrement ceux empruntant, quotidiennement, le tramway pour se rendre à leur travail", a-t-il affirmé. Les grévistes ont soulevé une série de revendications, présentées par leur section syndicale, dont la révision de la grille des salaires, le reclassement des travailleurs et la garantie de leur sécurité et de leur transport.

R. R.

LOI RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES ÂGÉES

La majorité des textes d'application bientôt publiés au JO

La majorité des textes d'application liés à la loi relative à la protection des personnes âgées promulguée en 2010 seront prochainement publiés dans le Journal officiel (JO), a indiqué avant-hier le ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem.

A une question d'un membre du Conseil de la nation lors d'une séance plénière

consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que la majorité des textes d'application liés à la loi relative à la protection des personnes âgées seraient prochainement publiés dans le Journal officiel, indiquant qu'ils seraient "appliqués après leur publication et leur mise en œuvre sera évaluée et présentée dans le rapport annuel soumis au ministère". Elle a rappelé, dans ce sens, que le

gouvernement a adopté, cette année, quatre décrets exécutifs de cette loi, dont le décret exécutif fixant les modalités d'organisation de la médiation familiale et sociale pour le maintien de la personne âgée dans son milieu familial et celui fixant les modalités d'octroi de l'aide de l'Etat aux descendants en charge de leurs ascendants ainsi qu'aux personnes âgées en difficulté et/ou sans attaches familiales.

La ministre a également cité le décret exécutif fixant les mesures d'aide et de prise en charge particulière des personnes âgées à domicile. Un décret exécutif sera promulgué ultérieurement pour définir les conditions et modalités de soutien des familles qui accueillent des personnes âgées démunies ou sans familles, a affirmé Mme Meslem.

R. N.

23E CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE

BOUTARFA PREND PART À LA RÉUNION

Le ministre de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, a participé à la réunion des producteurs de pétrole Opep et non Opep tenue mercredi à Istanbul (Turquie) en marge du 23e Congrès mondial de l'énergie.

A l'issue de cette rencontre, M. Boutarfa "a manifesté sa satisfaction quant aux échanges positifs qui ont prévalu lors de cette réunion et qui ont permis de renforcer les mécanismes de concertation et de coopération entre les pays membres et non membres de l'Opep", a indiqué jeudi le ministre de l'Énergie dans un communiqué.

A cet effet, "les pays non membres de l'Opep ont été invités à se joindre à la réunion du Comité technique de haut niveau mis en place par l'Opep suite à l'accord d'Alger le 28 septembre 2016", a précisé le communiqué.

"Ce Comité technique de haut niveau se réunira les 28 et 29 octobre à Vienne (Autriche). Les pays non membres de l'Opep se joindront à ce comité le 29 octobre pour coordonner leurs actions et discuter des meilleurs moyens pour équilibrer et stabiliser les marchés", a-t-on ajouté. Pour rappel, la mise en place de ce Comité technique de haut niveau avait été décidée lors de la réunion extraordinaire de l'Opep tenue le 28 septembre à Alger, qui avait été couronnée par la décision de réduire sa production pétrolière à un niveau allant entre 32,5 mbj et 33 mbj.

Par ailleurs, en marge de ce Congrès mondial de l'énergie, M. Boutarfa s'est entretenu avec le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, Berat Albayrak.

Les deux parties ont évoqué les volets de coopération entre l'Algérie et la Turquie, notamment en matière d'énergie, et ont

discuté du renforcement de la diversification de la coopération entre les deux pays. Les deux ministres ont aussi décidé de réunir prochainement la commission mixte algéro-turque.

Dans le cadre de ce Congrès mondial de l'énergie, M. Boutarfa a participé à une réunion ministérielle tenue à huis clos et dédiée au "Trilemme énergétique mondial".

A l'issue de cette rencontre au sommet, il a eu des échanges avec le président vénézuélien, Nicolas Maduro, et son ministre du Pétrole, Eulogio del Pino.

Il s'est également entretenu avec le président de l'Opep et ministre qatari du Pétrole, Mohammed bin Saleh al-Sada, et le secrétaire général de l'Opep, Mohamed Sanusi Barkindo.

M. Boutarfa s'est aussi entretenu avec la présidente du Conseil mondial de l'énergie, Mme Marie José Nadeau.

Lors de cet entretien, il a évoqué la participation de l'Algérie aux travaux de ce Conseil mondial de l'énergie et a abordé principalement la question de "l'équilibre recherché par le Trilemme de l'énergie et de la pertinence des indices et des paramètres appliqués pour juger les performances des pays en développement en matière d'accès à l'énergie, de durabilité et d'environnement", a précisé le communiqué. A souligner qu'à travers ce Trilemme énergétique, il s'agit de voir comment produire, de façon sûre et stable,

une énergie peu chère et accessible à tous et avec un impact environnemental faible. Le ministre a, d'autre part, participé à une session du Congrès intitulée "les frontières des hydrocarbures : qu'est-ce qui changera la donne ?"

Dans son intervention, M. Boutarfa a indiqué qu'il était plus judicieux de parler de "l'énergie sans frontières" tant il est vrai que la dynamique rendue possible grâce à l'énergie donne des perspectives toujours nouvelles de développement et de croissance. Selon le ministre, l'histoire a montré que l'énergie a connu non pas des "frontières" mais des périodes d'accélération marquées par le génie de l'homme. Partant de là, il a identifié "l'innovation" comme principal facteur de changement qui a concouru au développement rapide de certaines énergies.

La question de "ce qui va changer la donne" est ainsi à appréhender essentiellement sous l'angle de l'innovation technologique dans ses rapports à la complexité des marchés et à la contrainte des changements climatiques, a-t-il ajouté.

Le ministre a mis l'accent, notamment, sur les innovations en matière de biotechnologies émergentes, biologies computationnelles et nanotechnologies qui sont actuellement "en mesure de bouleverser la vision que nous avons des hydrocarbures à moyen et long termes".

Il a aussi insisté sur la nécessité pour l'homme de partager, avec le plus grand



nombre, les innovations dont il est l'auteur afin de réduire autant que possible les inégalités auxquelles le non accès à l'énergie donne lieu, en rappelant le rôle que les différentes parties prenantes doivent jouer pour assurer un "juste prix" à même de booster la technologie, d'une part, et de permettre l'accès à l'énergie pour tous, d'autre part.

L'enjeu, a-t-il poursuivi, est de permettre aux nouvelles sources d'énergie de se développer grâce à la technologie sans que l'élan ne soit freiné en raison de prix trop élevés ou trop bas.

R. E.

COMITÉ TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU DE L'OPEP LA PRÉSIDENTE CONFIEE À L'ALGÉRIE

La présidence du Comité technique de haut niveau de l'Opep a été confiée à l'Algérie, a appris avant-hier l'APS de source sûre.

La mise en place de ce Comité technique de haut niveau avait été décidée lors de la réunion extraordinaire de l'Opep tenue le 28 septembre à Alger, qui avait été couronnée par la décision de réduire sa production pétrolière à un niveau allant entre 32,5 mbj et 33 mbj.

Chargé essentiellement de définir les

mécanismes de réduction de la production de chaque pays membre de cette organisation pétrolière dans le cadre de la mise en oeuvre de la décision prise par l'Opep à Alger, ce Comité technique se réunira les 28 et 29 octobre en cours à Vienne (Autriche) et dont les résultats des travaux seront présentés lors de la conférence formelle de l'Opep prévue en novembre prochain à Vienne.

"Les pays non membres de l'Opep se join-

dront à ce Comité technique le 29 octobre pour coordonner leurs actions et discuter des meilleurs moyens pour équilibrer et stabiliser les marchés (pétroliers)", fait savoir la même source.

Depuis la décision de l'Opep de réduire sa production, les prix du Brent ont enregistré un redressement en se plaçant à plus de 51 dollars et ont même dépassés les 53 dollars lundi dernier à Londres.

R. E.

RÉALISATION DU PORT COMMERCIAL DE CHERCHELL

LANCEMENT DES TRAVAUX EN MARS 2017

Le lancement des travaux de réalisation du nouveau port commercial (Centre) de Hamdania, entre Cherchell et Tipasa, est prévu en mars 2017 une fois terminées les études techniques inhérentes au projet, a annoncé avant-hier à Tipasa le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talai.

"Le chantier de ce port commercial est programmé au lancement en mars 2017, soit après le parachèvement des études techniques inhérentes au projet, prévu en janvier prochain", a indiqué à l'APS M. Talai en marge de la signature, au pôle universitaire de Koléa, d'une convention de partenariat entre la Société générale maritime et l'École supérieure de commerce.

Cette infrastructure portuaire, destinée au transport de marchandises, est considérée parmi les plus grands projets en cours en Algérie, car devant constituer un pôle de développement économique d'import-

tance, après son raccordement aux réseaux ferroviaire et aux autoroutes l'habilitant ainsi aux échanges commerciaux avec l'Afrique.

Un protocole d'accord (sur la base de la règle 51/49) portant réalisation du nouveau port commercial du Centre, prévu sur le site d'El Hamdania à Cherchell (wilaya de Tipasa), a été signé le 17 janvier 2016 à Alger entre le Groupe public national des services portuaires et deux compagnies chinoises.

L'accord stipule la création d'une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et des deux compagnies chinoises, qui sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company).

"Ce projet, dont le coût est estimé à 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à long terme", a fait savoir le directeur des ports au ministère des Transports, Mohamed

Benboushaki, lors de la signature de ce mémorandum d'entente, stipulant la réalisation du futur port d'El Hamdania dans un délai de sept ans, parallèlement à sa mise en service progressive, dans quatre ans, avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation, selon le même responsable. Le Conseil des ministres avait donné, en décembre 2015, son "feu vert" pour la réalisation de ce port commercial sur le site d'El Hamdania, à l'Est de la ville de Cherchell.

"Cette future structure portuaire constituera un axe principal d'échanges commerciaux à l'échelle territoriale", a-t-on expliqué sur place au ministre.

En effet, la structure comptera 23 terminaux, d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25 millions de tonnes/an de marchandises, l'habilitant à devenir un véritable pôle de développement économique, après son raccordement programmé aux réseaux

ferroviaire et autoroutier, en plus d'une zone logistique de 2.000 hectares.

Durant le Conseil des ministres, le Président de la République avait donné instruction de lancer la mise en oeuvre du projet dans le cadre d'un "partenariat" (basé sur la règle 51/49) entre des entreprises algériennes (publiques et privées) et un partenaire étranger, reconnu et apte à financer et gérer le projet à l'avenir.

Selon les prévisions du secteur des Transports, le volume du trafic portuaire de marchandises dans la région Centre du pays devrait atteindre les 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement à l'horizon 2050, contre 10,5 millions de tonnes traités, actuellement par les ports d'Alger et de Ténès (soit un taux de 30% seulement).

R. E.

MOSTAGANEM 1.200 NOUVEAUX INSCRITS AUX CLASSES D'ALPHABÉTISATION

Pas moins de 1.200 nouveaux apprenants rejoindront les classes d'alphabétisation la semaine dernière dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué le directeur de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

L'effectif global des apprenants au niveau de la wilaya est estimé à 14.000 dont 9.000 en niveau deux, selon M. Aziz Omar qui a indiqué que le nombre d'alphabètes dans la wilaya est de 78.000, soit 13% de la population. Ce chiffre, estimé à 17% en 2014, est en constante régression, a-t-on souligné.

D'autre part, 3.000 apprenants ont été diplômés des classes d'alphabétisation l'année dernière leur permettant de poursuivre leurs études par correspondance en cycle moyen ou apprendre un métier au niveau des centres de formation professionnelle.

Pour garantir une bonne prise en charge et un encadrement permanent de cette frange, 352 postes budgétaires ont été affectés par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la stratégie nationale approuvée par le gouvernement en 2007.

Les responsables de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes ont concentré leurs efforts, lors des campagnes de sensibilisation depuis juin dernier pour attirer un plus grand nombre d'apprenants des zones rurales surtout dans la partie sud de la wilaya, à l'instar des communes de Bouguirat, Sirat, Safsaf et Souafia qui enregistrent un faible engouement.

L'accent a été mis, lors de ces campagnes qui se poursuivent, sur la femme rurale et la femme au foyer en collaboration avec les secteurs de la formation, des affaires religieuses et des associations à caractère social.

L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes de la wilaya de Mostaganem dispose de 30.000 manuels offerts à titre gratuit aux apprenants des classes d'alphabétisation, dont le nombre est de 254 classes réparties à travers des établissements scolaires, des écoles coraniques, des centres culturels et des maisons de jeunes.

RELIZANE RÉCOLTE PRÉVUE DE 690.000 QX DE POMME DE TERRE

Une production de 690.000 quintaux de pomme de terre hors saison est prévue dans la wilaya de Relizane au titre de la campagne de cueillette lancée depuis quelques jours, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

La chef de service réglementation de la production et soutien technique à la DSA, Nadia Arbaoui, a indiqué, à l'APS, que la quantité prévue sera cueillie sur une surface de plus de 2.390 hectares, dont 729 ha réservés à la production de semences de pomme de terre. Le rendement moyen de cette production stratégique varie entre 250 et 300 qx l'hectare, a-t-on ajouté. La majorité des terres destinées à la production de pomme de terre se situent à Hmadna, Merdja Sidi Abed, Oued Djemaâ, Belacel, Sidi Khettab, El Matmar et Yellel, réputées comme zones à hautes potentialités productives.

La culture de pomme de terre a connu, dans la wilaya, une extension ces dernières années, à la faveur de la disponibilité de l'eau destinée à l'irrigation (plus de 97 millions mètres cubes transférés cette saison des barrages de Gargar et Sidi M'hamed Benaouda), selon le chef de service d'irrigation agricole à la DSA, Brahim Berkane. La saison écoulée, la production de pomme de terre de saison et hors saison avait atteint, dans la wilaya de Relizane, plus de 1,5 million qx sur une surface de 5.200 ha.

APS

LAGHOUAT, UNIVERSITÉ AMAR-THELIDJI CÉLÉBRATION DU TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

Ayant fêté son 30e anniversaire en septembre dernier, l'université Amar-Thelidji n'a cessé depuis son ouverture de progresser pour atteindre ses objectifs de qualité de l'enseignement et s'ouvrir sur la société et son environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'université de Laghouat, en accumulant d'une saison à l'autre les acquis lui ayant permis de se frayer un chemin pour se positionner parmi les plus grandes universités du pays, s'est attelée à la consécration de la qualité de l'enseignement et la concrétisation de son ouverture sur la société pour contribuer au développement tous secteurs confondus dans cette région aux importantes potentialités humaines que naturelles, estiment ses responsables.

Misant sur l'approche formation-qualité, plusieurs promoteurs de l'université de Laghouat se sont vus confiés de hautes responsabilités et d'importants postes au niveau de grandes universités mondiales, en plus de leurs contributions effectives à l'enrichissement et la mise en forme de projets de développement local, a indiqué l'APS, ajoutant que cette université a, tout au long de son parcours en tant que centre de rayonnement scientifique, connu une évolution que ce soit du point de vue de son statut juridique que de ses structures socio-pédagogiques et des spécialités d'enseignement.

Ouverte en 1986 en tant qu'école normale supérieure de l'enseignement technique, elle s'est hissée au rang de centre universitaire en 1997, avant d'être promu à celui d'université en 2001, baptisée du nom de Amar Thelidji, et de faire l'objet en 2010 d'une vaste restructuration ayant touché



ses facultés et départements, a fait savoir l'APS, soulignant que le secteur de l'enseignement supérieur de Laghouat a vu, à la faveur de cette dynamique de développement, ses structures étoffées avec l'ouverture en 2011 d'une école normale supérieure (ENS), cinquième du genre à l'échelle nationale, suivie de l'inauguration d'une annexe universitaire à Aflou, puis de l'ouverture en 2013 d'une faculté des sciences médicales.

L'année suivante (2014), cette profonde mutation a également été marquée par le renforcement continu de ses structures socio-pédagogiques avec l'ouverture d'un centre national de recherches en sciences islamiques et civilisations, la création, en 2015, des classes préparatoires en sciences et techniques, et l'adoption, au début de cette saison (2016-2017), d'une nouvelle restructuration portant notamment création de nouvelles facultés de génie civil et architecture et des sciences humaines, sciences islamiques et civilisations.

Grâce à la consécration de la stratégie des actions de proximité et de l'ouverture sur la société, ces efforts de développement de l'université de Laghouat ont eu un impact aussi bien sur le développement scientifique que sur l'évolution sociale dans la région, et pour ce faire, l'Université a signé plusieurs conventions de coopération locale avec d'autres partenaires sociaux, dont l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, la Direction de l'Énergie, les services de la Protection civile, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, en plus d'autres conventions avec des institutions universitaires nationales et internationales.

Les responsables de l'Université de Laghouat s'emploient à relever le défi d'accompagnement de la concrétisation du projet du centre hospitalo-universitaire et son encadrement médical et paramédical, que s'emploie la faculté des sciences médicales, qui en est à sa 3e année d'existence, à prendre en charge.

En matière de structures, de filières d'enseignement et d'encadrement, divers avis témoignent de ce bond qualitatif, tous azimuts, réalisé par l'université Amar-Thelidji.

Étudiant doctorant, Ali Sahi s'est ainsi félicité des résultats et acquis réalisés dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, augurant d'un avenir prometteur pour l'Université de Laghouat.

De son côté, Atallah Trif, enseignant universitaire, estime que l'université de Laghouat s'est doucement et sûrement positionnée parmi les grandes universités nationales, une place de choix qui lui confère en parallèle une responsabilité supplémentaire envers la société.

Au titre de la nouvelle année, l'université Amar-Thelidji a accueilli plus de 26.000 étudiants, répartis entre ses neuf facultés, un institut de l'éducation physique et des sports, et un centre universitaire à Aflou, encadrés par 947 enseignants.

B. M.

BLIDA, GESTION INTELLIGENTE DES COMPTEURS

WILAYA PILOTE POUR LE LANCEMENT DU SYSTÈME

Blida a été sélectionnée wilaya pilote à l'échelle nationale pour le lancement du système de gestion intelligente de l'énergie électrique et du gaz, a-t-on appris lors d'une rencontre sur le sujet tenue à Blida, la semaine dernière.

"Les compteurs intelligents permettent de connaître le niveau de consommation énergétique sans déplacement aucun des agents délégués pour ce faire", selon les explications fournies sur place au Président directeur général de la Société nationale de distribution de gaz et d'électricité (Sonelgaz), Mustapha Guitouni. Cette expérience, devant être généralisée à d'autres wilayas du pays, est inscrite au titre de la modernisation des prestations de la Sonelgaz, a indiqué Guitouni, qui a suivi, au niveau du siège de la direction de distribution du Centre, l'examen des données fournies par l'un de ces comp-

teurs intelligents, qui contribue dans une large mesure à la facilitation de la mission des techniciens de la Société. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre ayant réuni à l'École technique de la Sonelgaz, avec des cadres de l'Entreprise, le PDG de la Sonelgaz a indiqué que sa Société détient près de 65 milliards de dinars de redevances auprès de ses abonnés à l'échelle nationale, dont l'opération de restitution se fait à un rythme raisonnable. Un taux de 55% de ces redevances est détenu par des entreprises publiques, a-t-il ajouté, signalant des contacts, en cours, avec les entreprises concernées en vue de la restitution de ces créances. L'opportunité a également donné lieu à l'examen des moyens d'amélioration des prestations et de l'image de la Sonelgaz auprès de ses abonnés. M. Guitouni a signalé, à cet effet, le recrutement attendu de nombreux éléments

en vue du renforcement de l'effectif humain de l'Entreprise, parallèlement à l'organisation de stages de formation pour la mise à niveau des connaissances de ses employés. Le premier responsable de la Sonelgaz a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain d'une campagne de sensibilisation à l'exploitation rationnelle de la consommation énergétique à travers des spots publicitaires notamment. Il a également fait part de l'adoption du paiement électronique dans le règlement des factures d'électricité et de gaz. Durant cette rencontre consacrée à l'évaluation du bilan d'activités de la Sonelgaz de janvier à septembre 2016, M. Guitouni a procédé à l'installation des responsables des agences commerciales des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Biskra, Tipasa et d'El Oued.

APS

ADRAR, COURS D'ALPHABÉTISATION

Onze mille inscrits pour la saison 2016-2017

A travers la wilaya d'Adrar, quelque 11.000 inscrits devront suivre des cours d'alphabétisation, au titre de la saison 2016-2017, a annoncé l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette saison, plus de 4.300 apprenants se sont inscrits pour la première fois aux cours d'alphabétisation encadrés par 186 formateurs recrutés au titre de la stratégie nationale contre l'illettrisme et 213 autres au titre du dispositif d'insertion professionnelle, a indiqué le directeur de l'ONAEA, Hassen Selmi, soulignant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises, en coordination avec les différents partenaires, pour la réussite de cette saison scolaire, dont la disponibilité des salles, soit près de 480 classes à travers les différentes communes de la wilaya d'Adrar. Cette saison verra la mise en œuvre d'un plan d'action consistant en la consolidation de l'action de proximité, la sensibilisation, l'encouragement et l'intensification du contrôle pour atteindre les objectifs escomptés de la stratégie nationale d'alphabétisation, a affirmé le même responsable, ajoutant qu'il s'agit, entre-autres, de sensibilisation, l'implication des lieux de culte, par le biais des imams et Mourchidate, dans l'orientation des illettrés vers les cours d'alphabétisation, et que d'autres actions incitatives ont été prises, en coordination avec les partenaires, pour encourager les apprenants. Ces mesures portent sur leur prise en charge médicale et leur transport, la consolidation du contrôle périodique et intensifié des cours d'alphabétisation et de la mission des enseignants, a fait savoir M. Selmi, soutenant que l'antenne d'Adrar de l'ONAEA entend lancer une vaste opéra-



d'assainissement pour faire le point sur la réelle situation d'alphabétisation par le contrôle total des classes existantes à travers la wilaya, l'évaluation de l'efficacité de l'opération, à la lumière du nombre d'apprenants, en vue d'un redéploiement éventuel des postes d'encadreurs en fonction des besoins des régions enclavées.

En coordination avec les services de l'action sociale et des collectivités locales, elle a, en outre, arrêté un programme de solidarité et d'encouragement en direction des apprenants issus de milieux défavorisés, englobant une attribution de trousseaux scolaires au profit des effectifs concernés.

Avec les secteurs partenaires, des consultations ont également été entreprises pour assurer des services et prestations, dont la création d'un dépistage médical eu égard au grand nombre d'inscrits âgés, parmi la gent féminine notamment, qui viendront s'ajouter à l'initiative menée par les servic-

es de la direction de l'éducation portant ouverture de classes sous forme de crèches pour accueillir les enfants des apprenants, a signalé, également, le même responsable.

Pour le chef de service de la formation à l'ONAEA d'Adrar, Hassen Hamdaoui, l'ONAEA, et par souci d'assurer la réussite de la stratégie nationale d'alphabétisation et l'amélioration des prestations de l'enseignant, a programmé onze jours de formation au profit des formateurs à travers les différentes dairas de la wilaya, en plus de journées d'information et de sensibilisation, ainsi que des conférences et des rencontres d'évaluation pédagogique des enseignants.

Outre les salles de cours, l'antenne de l'ONAEA dispose de trois centres ruraux d'alphabétisation et de préapprentissage de la fille et de la femme, à travers les communes de Timi, Ouled-Aïssa et Talmine, constituant des acquis au service de la femme rurale.

B. M.

OUARGLA, UNIVERSITÉ KASDI MERBAH

Réception de l'unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques

La nouvelle Unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques (URRAPC), en construction à l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla, sera bientôt réceptionnée, a appris, mardi l'APS auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cette future structure, qui s'étend sur une superficie de 5.000 m² au niveau du pôle universitaire n°3 et dont les travaux sont en voie d'achèvement, bénéficiera d'une opération d'équipement pour un montant estimé à 480 millions DA, a précisé Ahmed Bouterfaya.

L'URRAPC d'Ouargla se chargera notamment de promouvoir la recherche appliquée dans les régions du Sud du pays, d'accompagner le secteur économique et industriel, en plus de perfectionner et

développer des techniques d'analyses physico-chimiques pour le secteur étatique et privé, valoriser les ressources naturelles des régions sahariennes et effectuer des audits, a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, l'unité en question sera composée de deux (2) divisions, l'une dite de "sécurité alimentaire" et l'autre de "sécurité sanitaire".

La division de sécurité alimentaire est spécialisée dans la transformation et la valorisation de la datte algérienne, du lait camelin et de la céréaliculture, en plus de la mise au point de méthodes d'analyses et de contrôles qualité des produits agroalimentaires et phytosanitaires, selon la fiche technique. La division de sécurité sanitaire concerne l'extraction et l'analyse de molécules à valeur ajoutées à partir de

plantes sahariennes, l'analyse toxicologique des extraits naturels, le développement de bio-pesticides et la caractérisation d'un vaccin (sérum) anti-scorpionique, est-il signalé. Piloté par la Direction de développement et des services scientifiques et techniques, ce projet entre dans le cadre d'un programme national d'envergure portant sur la réalisation de trois unités régionales spécialisées dans les wilayas d'Ouargla, Annaba et Sidi-Bel-Abbès. La réalisation de ces unités à pour objectif de contribuer à la recherche scientifique dans différents domaines et consolider les capacités nationales d'analyse physico-chimique de la communauté universitaire et du secteur socio-économique et industriel, signale-t-on.

APS

AIN-TEMOUCHENT

Enveloppe financière de plus de 1,94 milliard de dinars allouée à la wilaya

Une enveloppe financière de plus de 1,94 milliard de dinars a été allouée à la wilaya d'Aïn-Témouchent, au titre du développement et de la réévaluation des projets, selon la directrice de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB).

Cette importante somme, "allouée à la wilaya en dépit de la conjoncture actuelle de rationalisation de la dépense publique", est destinée à l'achèvement de projets en cours de réalisation ou en voie de lancement (810 millions DA), alors que 600 millions DA ont été affectés aux plans communaux de développement (PCD), a indiqué Nacéra Hamzaoui.

La priorité est accordée aux secteurs ayant une étroite relation avec les conditions de vie des citoyens, tels la réalisation de deux décharges contrôlées au niveau des communes d'El Amria et de Sidi Boumediène et l'achèvement du projet de station d'épuration de Bouzedjar (deux logements).

Par ailleurs, l'enveloppe reçue consacre 180 millions DA pour la réévaluation de cinq opérations inscrites à l'intitulé du secteur de l'éducation, entre autres, a-t-elle ajouté faisant savoir l'affectation de 250 millions DA pour la formation professionnelle, notamment l'institut de tourisme et 27 millions DA pour l'enseignement supérieur destinés précisément à l'achèvement du restaurant de 800 places et l'étude de 2.000 lits.

Le projet de réalisation de 100 logements pour les enseignants du centre universitaire Belhadj-Bouchaib d'Aïn-Témouchent s'est vu allouer, pour sa part, un montant de 47,70 millions DA, alors que l'école coranique pilote relevant du secteur des affaires religieuses et wakfs a bénéficié d'une somme de 15 millions DA.

Sept opérations inscrites à l'intitulé du secteur de la jeunesse et des sports se sont vues allouer un montant financier de 125 millions DA pour leur achèvement."

ORAN

22 tonnes de petits pois congelés refoulés au port

Pas moins de 22 tonnes de petits pois congelés en provenance d'Espagne ont été refoulés en fin septembre au port d'Oran, selon la Direction régionale du commerce d'Oran.

Ces 22 tonnes de petits pois congelés d'une valeur estimée à 2,1 millions DA ont été refusés d'admission au port d'Oran par les services de contrôle aux frontières, pour une infraction liée au double étiquetage, a indiqué le directeur régional du commerce d'Oran par intérim, Fouad Helaili.

A rappeler qu'un important lot de pièces de rechange pour motocycles de 8 tonnes en provenance de Chine a été refoulé durant le mois d'août dernier au niveau du port d'Oran par les services de contrôle, a ajouté la même source. Ce lot de pièces de rechange d'une valeur de l'ordre de 3,8 millions DA a été refusé d'admission pour défaut d'autorisation préalable à l'importation, a-t-on souligné de même source. La Direction du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Aïn-Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen. Les opérateurs économiques se conforment de plus en plus à la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage, selon le responsable qui constate une baisse importante du nombre de refus de marchandises au niveau des ports d'Oran, du port sec d'Oran et des ports de Mostaganem et de Ghazaout.

ENTRETIEN DE POUTINE À TF1

Ce que la chaîne a préféré taire

Dans un entretien attendu à la chaîne TF1, le président russe, Vladimir Poutine, a donné franchement son avis sur un nombre de sujets, mais le choix des journalistes de la chaîne surprend, puisque beaucoup de points chauds importants sur le plan international ayant été omis. Qu'est-ce que TF1 a passé sous silence ? Sputnik publie les parties qui manquent.

Le nom du président russe Vladimir Poutine a été évoqué durant cette dernière semaine en France un nombre assez impressionnant de fois en raison de sa visite annulée à Paris et ce qui a précédé : le désaccord concernant la situation dans la ville syrienne d'Alep et la résolution française sur Alep qui s'est heurtée au veto russe. M. Poutine ne vient toujours pas en France, mais il accepte de parler aux journalistes français de TF1 et leur parle franchement et sans éviter les questions délicates.

Or, alors que l'intégralité de l'interview en russe se trouve sur le site de TF1, les journalistes de la chaîne ont choisi de diffuser, pour le journal de 20 heures, une sélection de sujets assez chaotique. Certes, ils n'ont pas négligé les thèmes tels que la visite du dirigeant russe annulée à Paris, sa réaction aux accusations de crimes de guerre et les bombardements à l'est d'Alep. Cependant, bien qu'il y ait bien d'autres questions à soulever, la chaîne a vite passé... à ce que Poutine pensait de Donald Trump.

Donc, le reste de l'interview a-t-il paru moins important aux journalistes de TF1 ? Vladimir Poutine dit savoir qui a frappé le convoi humanitaire près d'Alep, et il dit que ce serait un groupe terroriste et que les États-Unis seraient au courant... Pas intéressant ! Il explique pourquoi la Russie n'est pas responsable de la crise migratoire que l'Europe a subie, en réponse à ces nouvelles idées circulant dans des médias occidentaux depuis quelques temps. Il dévoile une proposition extraordinaire qui a été faite à la Russie pour protéger la route avec des soldats russes ou le convoi humanitaire passera. Il revient sur le dernier cessez-le-feu en Syrie, il explique pourquoi et par qui, selon lui, il n'a pas été respecté. Intéressant ? Assez, si on a envie de connaître le point de vue du président russe sur une question sensible plutôt que savoir

s'il aime bien Trump...

Pour les curieux, Sputnik vous présente les extraits qui ne sont pas parus sur TF1 au journal de 20 heures.

« Nous ne pouvons pas permettre aux terroristes de faire des populations un bouclier humain »

Pour décrire l'ampleur des atrocités aujourd'hui, le président russe a tenu à rappeler entre autres une frappe contre un hôpital de Médecins sans frontières en Afghanistan, puis une frappe plus récente au Yémen.

« Maintenant, concernant l'aspect humanitaire autour d'Alep. Est-ce que nous avons donc oublié comment l'aviation américaine avait frappé un hôpital en Afghanistan en tuant notamment le personnel de Médecins sans frontières ? Des centaines de personnes, d'invités à des fêtes de mariage, ont été supprimées en Afghanistan. Et aujourd'hui qu'est-ce qui s'est passé au Yémen ? Une seule frappe et 170 personnes tuées et 500 blessées lors d'une cérémonie funèbre », a fustigé M. Poutine. « Partout où ont lieu les combats, malheureusement les personnes absolument innocentes meurent et souffrent. Mais nous ne pouvons pas permettre aux terroristes de faire des populations un bouclier humain et ne pouvons pas leur permettre de faire chanter le monde entier lorsqu'ils prennent quelqu'un en otage, lorsqu'ils tuent, lorsqu'ils décapitent », a-t-il poursuivi.

« Si nous voulons mener le combat contre le terrorisme jusqu'au bout, il faut les combattre et non pas se laisser mener par la bride, ne pas s'incliner et ne pas reculer. »

La trêve en Syrie

« Tout récemment, nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'un cessez-le-feu serait déclaré, sur un jour D comme disaient nos amis américains. J'ai insisté pour qu'ils résolvent d'abord le problème de séparation du Front al-Nosra et des autres terroristes de la partie saine de l'opposition et qu'après ça, on décrète un cessez-le-feu », a commencé le président. Pourtant, les États-Unis ont affirmé qu'il fallait d'abord déclarer un cessez-le-feu et qu'après ils allaient résoudre le problème de séparation entre les terroristes et les non-terroristes. « Finalement, nous avons accédé à leurs désirs, nous avons accepté et le 12 septembre a été décrété jour de silence, d'arrêt des combats. Mais le 16 septembre, l'aviation américaine a frappé

l'armée syrienne en faisant 80 morts. »

La frappe de la coalition internationale dirigée par les USA

« Au même moment, tout de suite après la frappe aérienne, Daech — là il s'agit déjà de Daech — est passé à l'offensive sur ce tronçon-là. Nos collègues américains nous ont dit que c'était une frappe par erreur. Mais cette erreur a conduit à la mort de 80 personnes. C'est la première chose. Et la deuxième chose, c'est que c'est peut-être aussi par hasard que Daech est passé à l'offensive tout de suite après ces frappes », a fait remarquer M. Poutine. En même temps, au niveau le plus bas, au niveau opérationnel, un militaire américain a raconté qu'ils avaient préparé cette frappe pendant plusieurs jours. Comment est-ce qu'ils ont pu frapper par erreur s'ils l'avaient préparé pendant plusieurs jours ?, s'est interrogé le président. « Nos accords de cessez-le-feu ont donc été compromis. Qui les a compromis ? Est-ce que c'est nous ? Non ».

La situation humanitaire à Alep

« Nous tous, en revenant à Alep, parlons de la nécessité de faire passer les convois humanitaires. Tout le monde essaye de nous convaincre qu'il faut le faire. Mais il ne faut pas nous convaincre, nous sommes du même avis, nous pensons qu'il faut organiser un convoi humanitaire. Mais comment le faire ? Il n'y a qu'une seule route que les convois doivent emprunter. D'un côté il y a des combattants, de l'autre les forces de l'armée syrienne. Nous savons déjà qu'il y a eu une provocation, qu'un de ces convois a été frappé, et nous savons au juste que ça a été fait par un des groupes terroristes. »

Puis, face aux propositions russes de retirer les commandos d'un côté et l'armée syrienne de l'autre pour laisser le passage libre sur cette route aux convois humanitaires, le chef d'État russe a mentionné la « proposition exotique » que Moscou a reçue.

« Et puis on nous fait une proposition exotique. Je vais vous étonner, vous et vos spectateurs. On nous propose que nos forces armées, les militaires de l'armée russe se dressent sur cette route pour garantir la sécurité. »

Nos militaires, gens courageux et résolus, sont venus me dire : d'accord, nous sommes prêts. J'ai dit : non, si nous le faisons, nous le faisons avec les Américains, proposez-le-leur. Nous l'avons proposé, eux [les Américains] ont



tout de suite refusé, ils ne veulent pas se dresser, ils ne veulent pas retirer les unités de combat de ces groupes d'opposition, de ces groupes terroristes. Que faire ? »

L'accord avec Bachar al-Assad

« Nous nous sommes mis d'accord avec le président Assad, il a accepté d'emprunter la voie de l'adoption d'une nouvelle constitution et d'organiser des élections sur la base de cette constitution. Or, on ne parvient à en convaincre personne », a déploré M. Poutine.

Si le peuple ne vote pas pour le président Assad, le pouvoir sera changé par voie démocratique, et ceci non pas au moyen d'ingérence armée extérieure, mais sous un strict contrôle international, sous le contrôle de l'Onu.

« Je ne comprends pas que cela puisse ne pas arranger quoi que ce soit : c'est un instrument démocratique de règlement du problème du pouvoir. Cependant, nous sommes toujours optimistes et nous espérons réussir à persuader nos collègues et partenaires que c'est l'unique moyen de régler le problème. »

Crise migratoire

Le dirigeant russe n'a pas non plus négligé un problème qui agace, mais persiste toujours, irrésolu : l'afflux de migrants en Europe. « Souvenons-nous que le problème des réfugiés est apparu bien avant que la Russie ait commencé à faire des efforts en vue de normaliser et stabiliser la situation en Syrie. »

L'exode massif des populations de cet énorme territoire du Proche-Orient et même de l'Afrique, de l'Afghanistan, il a débuté bien avant nos activités en Syrie. « Toute accusation contre la Russie selon laquelle elle porterait la responsabilité du problème des réfugiés est absolument infondée. »

Notre objectif consiste justement à faire en sorte de créer les conditions de retour des gens chez eux », a résumé M. Poutine.

NIGERIA

Boko Haram libère 21 lycéennes de Chibok

Des jeunes filles, enlevées par le groupe djihadiste Boko Haram en 2014, auraient été libérées en échange de quatre prisonniers de la secte. Elles sont vingt et une lycéennes de Chibok, enlevées il y a plus de deux ans par le groupe terroriste nigérian Boko Haram, qui ont été libérées par leurs ravisseurs, ce jeudi 13 octobre 2016.

L'information a été annoncée par la Présidence du Nigeria, confirmant une information de la presse nigérienne qui précise que « les filles ont été amenées à

Kumshe, à 15 km de Banki, vers 3 heures du matin. Les quatre combattants de Boko Haram sont arrivés à Banki depuis Maiduguri dans un hélicoptère de l'armée, et ont été conduits à Kumshe dans des véhicules du Comité international de la Croix-Rouge. »

Selon les autorités locales, les jeunes filles ont ensuite été emmenées à Maiduguri, capitale du Borno, en hélicoptère. Mieux, elles seraient actuellement en route pour la capitale administrative, Abuja. Sans toutefois évoquer un quelconque échange de prisonniers, un porte-parole de la

Présidence nigérienne a, dans un communiqué, confirmé la libération « facilitée par le CICR et le gouvernement suisse ».

Précisant que les noms des jeunes filles libérées seraient bientôt dévoilés, un communiqué de la Présidence nigérienne souligne que « le Président Muhammadu Buhari se félicite de la libération des filles, mais rappelle aux Nigériens que plus de 30.000 citoyens ont été tués par le terrorisme » de Boko Haram.

LIGUE 1 MOBILIS (7E J)

DERBY PALPITANT AU PIED DU DJURDJURA



Le stade du 1er-Novembre de Tizi- Ouzou fera certainement le plein cet après-midi à l'occasion de ce derby kabyle tant attendu qui mettra aux prises la JS Kabylie et le MO Béjaïa.

Page 12

FIFA

POINT DU PRÉSIDENT INFANTINO SUR LES MESURES PRISES

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a rendu compte cette semaine au Conseil de la FIFA des mesures concrètes prises par l'administration de la FIFA pour s'attaquer aux questions relatives à la gouvernance et aux contrôles financiers de l'organisation.

Page 14



LIGUE 1 MOBILIS (7E J)

DERBY PALPITANT AU PIED DU DJURDJURA

Le stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou fera certainement le plein cet après-midi à l'occasion de ce derby kabyle tant attendu qui mettra aux prises la JS Kabylie et le MO Béjaïa.

PAR MOURAD SALHI

Ce rendez-vous de la Kabylie constituera l'affiche par excellence de cette nouvelle journée de championnat, prévue aujourd'hui à partir de 14h. Très attendu par les puristes, le choc entre les Canaris de Djurdjura et les Crabes de la Soummam devrait tenir toutes ses promesses, ce que soit sur le rectangle vert ou bien dans les gradins. Même si la bataille sur le terrain s'annonce rude, le rendez-vous de Djurdjura ne devra pas sortir de son cadre sportif. Des retrouvailles ! Un match riche en couleurs. Un match très tactique entre deux techniciens algériens Nacer Sandjak (MOB) et Kamel Mouassa (JSK).

Un match très important notamment pour les poulains du technicien Mouassa qui sont en quête de leur première victoire de la saison à domicile. Les Canaris, signaux-le, ont été tenus en échec à trois reprises sur leurs bases de stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, respectivement par le MC Alger, USM Harrach et CA Batna. Le club phare de Djurdjura, qui a laissé filer plusieurs précieux points sur son jardin, se refuse désormais de laisser échapper le moindre point à domicile. Pour ce faire, les Canaris de Djurdjura se disent prêts à frapper fort cet après-midi sur leurs bases devant les voisins de Béjaïa. Aujourd'hui il y a lieu de s'attendre à un derby des plus attractifs. La ville des Genêts va, à coup sûr, renouer avec la grande ambiance d'antan à l'occasion de ce derby kabylolo-kabyle que les inconditionnels ne veulent surtout pas rater. "C'est un match qui il

faudra gagner coûte que coûte sur nos bases et devant notre public. Nous avons déjà perdu six points sur nos bases et l'heure est venue pour faire très attention. Les joueurs sont conscients de l'importance et de la difficulté de ce match. Nous n'avons plus droit à l'erreur si on veut jouer les premiers rôles cette saison", a indiqué l'entraîneur des Jaune et Vert, Kamel Mouassa. La JS Kabylie, qui s'apprête à renouer avec les compétitions continentales à partir du mois de mars prochain, est appelée à revoir sa copie. Le club phare de Djurdjura n'a gagné qu'un seul match, c'était contre le NA Hussein Dey, quatre match nuls et une défaite. La JS Kabylie n'a inscrit que deux buts depuis l'entame de la saison. De son côté, le Mouloudia de Béjaïa, qui ne totalise que quatre points, ne jure que par la victoire. "Quel que soit l'adversaire, la victoire sera notre mot d'ordre. Nous allons faire tout notre possible pour gagner ce match et améliorer notre position au classement général avant de se déplacer à Lubumbashi pour affronter le TP Mazembe en finale de la Coupe de la confédération africaine", a indiqué, de son côté, l'entraîneur béjaïoui Nacer Sandjak. Une chose est sûre, le rendez-vous d'aujourd'hui s'annonce palpitant en indécis.

Au programme d'aujourd'hui figurent aussi deux autres matchs. La JS Saoura effectuera un long et périlleux déplacement à Bel-Abbès pour donner la réplique à l'USM Bel-Abbès. Les Bécharois, qui éprouvent des difficultés en cette entame de championnat, n'auront pas la tâche facile contre une équipe de Bel-Abbès qui ne veut rien



laisser filer dans son stade de 24-Février 1956. L'USM Harrach, chez rien ne va plus cette saison, accueillera le DRB Tadjenant qui n'est plus cette révélation qui a impressionné tout le monde par le passé. Battus sur leurs bases, les hommes de Liamine Bougherara auront à cœur de réagir pour éviter de se compliquer la tâche.

De leur côté, les Harrachis sous la houlette de l'entraîneur Boualem Charef, qui restent également sur une défaite à l'extérieur face au MC Oran, tenteront de profiter de l'avantage du terrain et du public pour réussir leur première sortie de la saison au stade 1er-Novembre de Mohammédia.

M.S.

Programme d'aujourd'hui

Tizi-Ouzou (stade 1er-Novembre) : JS Kabylie - MO Béjaïa
Alger (stade 1er-Novembre Mohammedia) : USM Harrach - DRB Tadjenant
Sidi Bel Abbès (stade 20-Février 56) : USM Bel Abbès - JS Saoura

VIOLENCE DANS LES STADES

NOUVELLES MESURES DE LA DGSN

Les nouvelles mesures prises par la Direction générale de Sécurité nationale (DGSN) pour lutter contre la violence dans les stades, ont fait l'objet jeudi d'une rencontre tenue au siège du centre de loisirs scientifiques Stillehoum-Djaffer de la ville de Bouira, où une commission de wilaya s'est réunie pour coordonner les efforts avec les différents secteurs concernés.

Un cours de cette rencontre qui a été placée sous le thème "Privilégier la fraternité, l'amitié, la sportivité et le fair-play", les participants ont souligné l'impératif de revoir les méthodes d'installation des comités de supporters à travers les différentes wilayas du pays et ce, conformément aux mesures de la DGSN et à la loi ministérielle datant du 23 décembre 2014 régissant les conditions et les méthodes de création, d'organisation et de gestion des comités de supporters. Les mesures entreprises par la DGSN en

"Il s'agit d'une journée de sensibilisation des différentes parties concernées dont notamment les présidents de club et des comités de supporters autour des nouvelles dispositions mises en places par la DGSN pour sécuriser le déroulement des matchs de football et lutter contre la violence dans les stades", a expliqué le DJS, Djamel Djender.

coordination avec certains secteurs concernés dont la Gendarmerie nationale et la Protection civile, portent essentiellement sur la nécessité de conjuguer les efforts des différents partenaires et sur l'implication efficace du supporter afin d'assurer la quiétude à l'intérieur des enceintes sportives et juvéniles, ont souligné les intervenants.

"La vigilance et la sensibilisation des jeunes supporters sur la culture de la paix et de la quiétude au sein des infrastructures sportives sont des facteurs très importants pour l'avenir du sport notamment le football en Algérie", ont-ils insisté mettant en exergue les moyens humains devant être mobilisés sur le terrain pour sécuriser des matchs de football à Bouira à l'image des autres wilayas du pays.

Dans ce contexte, les services de la sûreté de la wilaya ainsi que la Gendarmerie nationale et les services de la Protection

civile de la wilaya de Bouira, ont tenu à faire part de leur détermination à œuvrer pour l'application rigoureuse de ces nouvelles mesures et à sensibiliser, former et encadrer les supporters lors des matchs de football. Le phénomène de la violence a repris ces derniers temps dans certains stades algériens notamment après l'annonce du retrait progressif des services de sécurité. Une décision accompagnée par des scènes de violences dans des enceintes sportives, notamment à Alger et Tizi Ouzou.

"La présence des services de sécurité dans les stades de football est indispensable en temps actuel", ont jugé certains intervenants, qui ont appelé plutôt à travailler à long terme en vue de former des stadistes spécialisés dans ce genre de missions dans les stades, tout en insistant sur le facteur sensibilisation des supporters contre ce fléau qui ronge la vie sportive dans le pays.

MOHAMED RAOURAOUA
"POSSIBLE QUE LE NOUVEAU COACH SOIT SUR LE BANC FACE AU NIGERIA"



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a évoqué mercredi la possibilité de voir le nouvel entraîneur de la sélection nationale qui succédera au Serbe Milovan Rajevac, sur le banc dès le prochain match contre le Nigeria le 12 novembre prochain à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe du monde 2018.

"Nous allons entamer dès jeudi les démarches pour l'engagement d'un nouvel entraîneur à la hauteur qui a de l'expérience, notamment en matière de communication. Il est possible que le nouveau sélectionneur soit sur le banc face au Nigeria", a déclaré Raouraoua à la télévision nationale.

Milovan Rajevac a démissionné de son poste de sélectionneur mardi après le nul concédé aux Verts face au Cameroun (1-1) dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match de la première journée des qualifications du mondial-2018.

"Notre équipe a de la valeur, ce sont les techniciens qui viennent vers nous et non pas le contraire. Nous avons installé une commission qui va étudier tous les dossiers des candidats et rendra ses conclusions au bureau fédéral qui prendra une décision finale concernant le nouveau sélectionneur", a expliqué le premier responsable de la FAF.

Sur les raisons du départ de Rajevac après seulement trois mois, Raouraoua a assuré qu'un "problème de communication" était à l'origine de sa démission.

"Les joueurs n'ont aucune responsabilité dans cette démission du coach. Il y a des choses qui se passent dans tous les vestiaires du monde que ce soit en club ou en sélection. Il y a eu des débats chauds entre joueurs mais à la fin du match tout est rentré dans l'ordre. C'est tout ce qui s'est passé lors de la rencontre contre le Cameroun", a-t-il affirmé.

"Nous avons essayé de convaincre Rajevac de continuer avec nous car la stabilité c'est la base dans la gestion d'une équipe. Malheureusement, le sélectionneur a vu que sa relation avec le groupe était difficile d'une part et de l'autre part, nous avons demandé beaucoup de lui car nous sommes exigeants sur tous les plans" a-t-il souligné.

La sélection algérienne se déplacera au Nigeria à bord d'un vol spécial d'Air Algérie le 10 novembre 2016 pour affronter les Super Eagles et rentrera juste après le match prévu le 12 novembre 2016 à 17h30 dans la ville d'Uyo.

LA FINALE MONDIALE DE LA « DANONE NATIONS CUP » 2016

LES JEUNES FOOTBALLEURS DE CHLEF S'ENVOLENT POUR PARIS

Pour la 14ème année consécutive, Danone Djurdjura Algérie a organisé le plus grand tournoi footballistique à destination des moins de 12 ans. Cette année la compétition a réuni, une fois de plus, près de 100.000 jeunes Algériens.

PAR OUIDIA AIT ALI

Après avoir décroché son billet pour la finale mondiale, l'équipe de la ligue scolaire de la wilaya de Chlef s'envole pour Paris afin de représenter l'Algérie lors de la finale mondiale de la Danone Nations Cup 2016 qui se déroule à Paris du 13 au 16 octobre 2016. Les jeunes footballeurs de Chlef s'envolent pour Paris et la finale mondiale de la Danone Nations Cup 2016.

Le directeur Danone Djurdjura Algérie (DDA) annonce aujourd'hui le départ des jeunes footballeurs algériens pour la finale mondiale de la Danone Nations Cup (DNC), le plus grand tournoi de football pour les enfants âgés de 10 à 12 ans. L'équipe de Chlef, qui a remporté la finale nationale du tournoi en juin dernier, représentera l'Algérie lors de cette grande finale qui se tiendra le 16 octobre prochain à Paris, dans l'enceinte du célèbre Stade de France. Dans moins de 24h, les 12 jeunes joueurs de l'équipe de la wilaya de Chlef s'envolent pour rejoindre leurs homologues venus de plus de 32 pays pour la finale mondiale de la DNC, organisée par le Groupe Danone.

Accompagnés par leur entraîneur, M. Hani Medjadji, les jeunes footballeurs auront le privilège de vivre une expérience unique et inoubliable autour du sport, de valeurs fortes et des moments d'émotions intenses avec des enfants venus du monde entier. Ils auront aussi la chance de côtoyer les ambassadeurs de la DNC tels que : Patrick Kluivert, Patrizia Carlot, Carlos Tevez et Blaise Matuidi entre autres. Dans le but de préparer au mieux ces jeunes talents,

Danone Djurdjura Algérie a organisé un stage de remise en forme footballistique d'une durée de quatre jours à Alger.

Ce stage a eu pour objectif d'offrir aux enfants une préparation optimale à la compétition, tout en gardant à l'esprit les valeurs de la DNC que sont le fair-play et le dépassement de soi. L'opportunité pour les enfants de voyager, de fouler la pelouse de stades mythiques ou de rencontrer leurs idoles sont au cœur de l'évènement et contribuent à la transmission des valeurs chères à la marque telles que la solidarité, la tolérance et le respect. Le programme de la finale promet d'être chargé avec une cérémonie d'ouverture de la compétition, des séances d'entraînements et des matchs de qualification pour la grande finale, prévue demain. D'après le tirage au sort du tour final, l'équipe algérienne fait partie du groupe D. Elle affrontera, au premier tour, le Japon, la Pologne et les Pays-Bas.

"S'impliquant dans un événement qui lui ressemble, Danone a voulu transmettre les valeurs chères à l'entreprise : la proximité, l'ouverture, l'humanisme et l'enthousiasme. Cette compétition met le rêve à la portée de tous. Elle possède cette magie de fédérer les enfants de 32 pays dans un esprit unique qui crée des liens au-delà des différences", a déclaré M. Emmanuel Faber, directeur général de Danone. « Danone Djurdjura Algérie est heureuse d'accompagner les jeunes talents algériens dans la réalisation de leur rêve en participant à la plus grande compétition de football pour les moins de 12 ans. Nous sommes également fiers de sensibiliser ces



Jeunes sportifs tout au long des étapes de cette compétition à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée à travers l'organisation d'ateliers nutrition.

Nations Cup

La Danone Nations Cup (DNC) est la plus grande compétition internationale de football pour les enfants de 10 à 12 ans (catégorie U12) organisée à l'initiative du groupe Danone. Depuis 2000, chaque année, 2,5 millions d'enfants tentent leur chance en participant aux compétitions locales, régionales, puis nationales de la DNC. Les équipes gagnantes s'envolent pour la grande finale mondiale qui se tient à chaque édition dans un pays différent. Ce grand tournoi est parrainé par Zinedine Zidane qui veille à la qualité du jeu et au respect du fair-play. Dans les 32 pays concernés par la DNC, plus de 34.000 écoles et 11.000 clubs sportifs sont impliqués dans les différentes phases du tournoi.

Programme de la Finale mondiale de la Danone Nations Cup :

- Jeudi 13 octobre : Cérémonie d'ouverture
- Vendredi 14 et samedi 15 octobre : Phases de qualifications
- Dimanche 16 octobre finale mondiale

A propos de la Danone

O.A.A

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE (U23)

NASSIM SAÏDI TERMINE À LA 36^e PLACE

RALLYE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE
APPEL À RÉUNIR TOUTES LES CONDITIONS POUR LA RÉUSSITE DE LA MANIFESTATION



Halvorsen de la Team Joker - Byggtorget s'est adjugé le titre mondial en bouclant les 10 tours en 3:40:53. Il est suivi sur le podium par l'Allemand Pascal Ackermann (Rad-Net Rosco Teamde) et l'Italien (Jakub Mareczko).

Cette participation algérienne, Nassim Saïdi a fait bonne figure en terminant dans le groupe de tête. Le sociétaire de la formation marocaine d'Al Marakeb Pro Cycling Team a su négocier sa course pour disputer au sprint le sacre mondial. Néanmoins, le vainqueur de la dernière étape du GTAC 2015 s'est contenté de la très honorable 36e place.

Pour ce qui est des autres Algériens, Abderrahmane Mansouri (Sharjah Team) a fini 68e (3:41:13), Hichem Mokhtari a terminé 88e (3:42:14), alors que Yacine Hamza s'est classé 102e (3:43:33).

Les Directions de la jeunesse et des sports concernées par le passage du 2e rallye automobile d'Algérie "Challenge sahari international" sont appelées à réunir toutes les conditions pour la réussite de cette manifestation sportive, a indiqué jeudi le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

"L'appartenance des wilayas dans l'accompagnement des grands rendez-vous sportifs confonde le retour de l'Algérie sur la scène internationale sportive à travers notamment l'organisation d'événements

inscrits au calendrier des Fédérations internationales", a souligné M. Ould Ali qui a présidé, jeudi, une réunion de la Commission nationale de préparation et d'organisation des manifestations sportives internationales. Cette réunion a porté sur l'état d'avancement des préparatifs du 2e Rallye d'Algérie "Challenge sahari international", prévu du 1er au 6 novembre, et du Concours international de sud d'obstacle (équitation) prévu en deux week-ends (26-29 octobre et 2-5 novembre), en présence des représen-

tants des deux Fédérations concernées, selon un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports. M. Ould Ali a insisté aussi sur la "disponibilité permanente" de l'ensemble des membres des divers secteurs concernés pour la réussite de ces deux événements internationaux. Le ministre a saisi cette occasion pour féliciter le pilote algérien Omar Megari pour la troisième place décrochée au Trophée international de handikart 2, disputé récemment en France.

FC BARCELONE MASCHERANO REMPILE

C'était annoncé depuis plusieurs semaines, c'est désormais officiel. Ce jeudi, le FC Barcelone annonce que son défenseur central Javier Mascherano (32 ans, 4 matchs en Liga cette saison) signera un nouveau contrat de trois ans lundi. L'Argentin sera désormais lié aux Blaugrana jusqu'en juin 2019.

PSG

DOUCHEZ A SAVOURÉ SON AVENTURE

Parti à Lens lors du dernier mercato estival, le gardien Nicolas Douchez (36 ans, 10 matchs en L2 cette saison) n'a jamais eu sa chance du côté du Paris Saint-Germain, où il n'a pas réussi à gagner une place de titulaire cinq années durant. Une aventure néanmoins très riche pour le natif de Rosny-sous-Bois, qui ne regrette absolument rien.

"Il y a eu cette blessure et l'arrivée de Salvatore Sirigu, mais je n'ai pas eu besoin de revoir mes objectifs. (...) En revanche, dans ma façon de voir les choses, il y a un moment où le collectif était plus important et je n'avais pas envie d'étaler mes états d'âme ou ma déception auprès de tout le monde. (...) J'ai remporté des titres sans être sur le terrain et ça ne m'a pas empêché de les savourer", a commenté l'Artésien pour Goal.

Jouer pour son club de cœur, un privilège que Douchez a forcément apprécié !

MILAN AC

MONTELLA RÉPOND À LA RUMEUR FABREGAS

Annoncé possible partant en janvier, alors qu'il a perdu son statut de titulaire à Chelsea, Cesc Fabregas (29 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) est notamment évoqué du côté du Milan AC. Mais à en croire l'entraîneur milanais, Vincenzo Montella, un recrutement du milieu de terrain espagnol n'est pas à l'ordre du jour. "On cherche un joueur avec les caractéristiques de Montolivo, qui puisse aussi jouer dans le double-pivot. Fabregas ? Il ne correspond pas à ce profil", a indiqué le coach des Rossoneri au Corriere della Sera.

L'Inter Milan et le FC Séville sont les autres destinations annoncées pour l'ancien Barcelonais.

LIVERPOOL

KONDGBIA À TOUT PRIX ?

Fortement critiqué mais apprécié par Frank de Boer (voir ici), le milieu de terrain Geoffrey Kondogbia (23 ans, 4 matchs en Serie A cette saison) n'est pas au mieux de sa forme du côté de l'Inter Milan. Une situation dont souhaiterait profiter Liverpool, qui lorgnerait toujours le Français.

Selon le média italien Echo, la formation britannique pourrait passer à l'action en janvier prochain pour recruter l'ancien Monégasque, acheté pour 40 millions par le club lombard à l'été 2015. Alors qu'un prêt avec option d'achat était récemment évoqué, les Reds rééchiraient désormais à un transfert sec.

Difficile, néanmoins, de croire que l'Inter acceptera de céder l'international tricolore, sous contrat jusqu'en juin 2020.

FIFA POINT DU PRÉSIDENT INFANTINO SUR LES MESURES PRISES

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a rendu compte cette semaine au Conseil de la FIFA des mesures concrètes prises par l'administration de la FIFA pour s'attaquer aux questions relatives à la gouvernance et aux contrôles financiers de l'organisation.

Il a indiqué qu'un certain nombre d'initiatives ont été finalisées et que d'autres sont encore en cours, et ce dans trois domaines liés à la Coupe du Monde de la FIFA™ – la billetterie, la structure du Comité Organisateur Local pour les opérations événementielles et la procédure de candidature – ainsi que dans les procédures par lesquelles la FIFA s'engage avec ses partenaires commerciaux et distribue les fonds de développement du football à ses associations membres.

Le Président Infantino a également abordé les mesures prises pour s'attaquer à deux dossiers internes concernant

les abus liés aux salaires et indemnités, et les abus liés aux dépenses de l'administration.

"Ces problèmes sont graves, et par des actions rapides et efficaces, nous sommes en mesure de présenter des résultats", a indiqué le Président de la FIFA. "Il reste encore beaucoup à faire pour que la FIFA devienne une organisation plus forte et mette en œuvre les réformes approuvées par le Congrès, mais nous sommes fiers de ce que nous avons pu déjà accomplir."

Pour le président Infantino, il s'agissait de faire en sorte que les processus décisionnels financiers et opérationnels demeurent la prérogative de



l'administration – et non pas du Conseil –, mais aussi d'instaurer des mécanismes de contrôle financier plus forts et un benchmarking des mécanismes existants plus sophistiqué, ou encore d'améliorer la supervision des flux monétaires et la rationalisation des structures internes pour gagner en transparence.

Il a par ailleurs détaillé le travail effectué par l'administration au niveau du football, notamment l'augmentation

des fonds de développement investis dans les associations membres de la FIFA pour garantir l'essor planétaire du football ; il a également détaillé l'engagement renouvelé et renforcé en faveur du football féminin et la nouvelle direction en charge du football et du développement technique, sans oublier les discussions en cours au sujet du rôle de la technologie dans le football de demain.

RONALDO VA TOUCHER LE PACTOLE !

Cristiano Ronaldo (31 ans, 4 matchs et 1 but en Liga cette saison) veut terminer sa carrière au Real Madrid et son président Florentino Pérez veut contenter son attaquant en lui offrant un nouveau contrat en or. Selon les médias espagnols, la prolongation du Portugais est proche et son salaire s'annonce astronomique ! D'après Sport et Cuatro, "CR7" va prolonger pour les cinq prochaines années, soit jusqu'en 2021, et percevrait un salaire annuel de 23 millions d'euros net ! Le cal-

cul est simple : Ronaldo aura alors 36 ans à la fin de son contrat et empocherait 115 millions d'euros sur cette période. Actuellement, il perçoit des émoluments estimés à 18 millions d'euros par an. Avec un tel accord, le Real Madrid pourrait donc s'assurer la présence de sa star pour plusieurs années, voire jusqu'à la fin de sa carrière. Toujours d'après les deux médias espagnols, la Casa Blanca pourrait annoncer la prolongation d'ici deux à trois semaines.



CHELSEA

WILLIAN PAS INTÉRESSÉ PAR LE PSG

Annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain au cours des derniers mois, le milieu offensif Willian (28 ans, 6 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) n'est pas près de quitter Chelsea. En effet, le Brésilien a réfuté l'idée d'un départ vers la France et a clamé son amour pour les Blues.

"J'ai lu des choses dans la presse sur mon éventuel départ en France mais je n'ai jamais reçu d'offre concrète du PSG, a indiqué le Londonien à France Football.

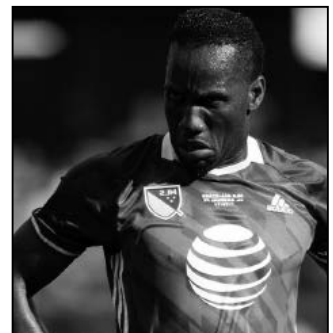
Ma famille se sent bien à Londres et j'aime la Premier League, le meilleur championnat du monde. J'évolue dans une équipe qui joue un football magnifique et c'est quelque chose d'important à mes yeux. Pour toutes ces raisons, je souhaite honorer mon contrat et peut-être même prolonger si le club m'en offre l'occasion. Ça serait un privilège pour moi de finir ma carrière ici." Lié à Chelsea jusqu'en juin 2020, Willian ne devrait pas bouger de sitôt...

NAPLES

DROGBA EN APPROCHE ?

Auteur de débuts remarquables avec Naples, l'attaquant Arkadiusz Milik (22 ans, 7 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) a été touché au ligament croisé intérieur du genou gauche samedi avec la Pologne face au Danemark (3-2). Absent des terrains jusqu'à la fin de l'année 2016, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam devrait rapidement être suppléé par un buteur. Alors que Dimitar Berbatov (35 ans), Emmanuel Adebayor (32 ans) ou encore Miroslav Klose (38 ans)

seraient dans les petits papiers des dirigeants italiens, ces derniers souhaiteraient désormais attirer... Didier Drogba (38 ans) ! Selon Calciomercato, l'ex-international ivoirien, aujourd'hui à l'Impact Montréal, pourrait débarquer en Campanie alors que la MLS fermera ses portes le 23 octobre et ne reprendra qu'en mars prochain. Reste à savoir si la formation canadienne laissera la légende de Chelsea fouler les terrains durant cette trêve hivernale.



PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

BOB DYLAN, UN HOMME DE PAROLES

L'Académie suédoise a choisi de récompenser le musicien et poète américain « pour avoir créé [...] de nouveaux modes d'expression poétique ».

PAR ROSA CHAOUÏ

Le prix Nobel de littérature 2016 est décerné à Bob Dylan, 75 ans, « pour avoir créé dans le cadre de la grande tradition de la musique américaine de nouveaux modes d'expression poétique », a annoncé la secrétaire générale de l'Académie suédoise, Sara Danius. L'Américain, premier musicien à être récompensé par l'académie depuis la création du prix en 1901, succède à la Biélorusse Svetlana Alexievitch.

« Bob Dylan écrit une poésie pour l'oreille », a expliqué Mme Danius à la télévision publique SVT, affirmant que les membres de l'académie avaient manifesté « une grande cohésion » dans ce choix. « Il s'inscrit dans une longue tradition qui remonte à William Blake », le célèbre poète anglais mort en 1827, a-t-elle affirmé, citant Visions of Johanna et Chimes

sorti son 37^e album, *Fallen Angels*, en mars. A l'occasion d'une cérémonie de remise de trophées, organisée en 2015, l'auteur-compositeur était revenu sur son parcours :

« Les chansons ne sont pas apparues par magie, je ne les ai pas fabriquées à partir de rien. J'ai appris à écrire des paroles en écoutant des chansons folk. Et je les ai jouées (...), je n'ai rien chanté d'autre que des folk songs, et elles m'ont ouvert le code pour tout ce qui est de bonne chasse, tout ce qui appartient à tout le monde. »

A cette occasion, il avait aussi défendu sa voix : « Mes critiques disent que je mutilé mes mélodies, que je rends mes chansons méconnaissables. Vraiment ? (...) Sam Cooke [chanteur de rhythm'n'blues à la voix d'ange] a répondu ceci quand on lui a dit qu'il avait une belle voix : "C'est très gentil à vous, mais les voix ne doivent



of Freedom.

« Il est extrêmement doué pour la rime. C'est un sampléur littéraire qui convoque la grande tradition et peut marier de façon absolument novatrice des musiques de genres différents, des textes de genres différents. »

Une histoire de l'Amérique à lui seul

Dylan est une histoire de l'Amérique à lui seul, synthétisant dans son œuvre la poésie surréaliste de la beat generation, l'austérité militante du folk, la plainte du blues, l'énergie révoltée du rock et la chronique de la vie quotidienne propre à la country.

Présentée par l'Académie suédoise comme une « icône », la légende du folk a

pas être jugées en fonction de leur joliesse. Elles ne comptent que si elles vous convainquent qu'elles disent la vérité. »

Des textes politiques

Depuis des années, le nom de Bob Dylan revenait souvent mais peu d'experts s'attendaient à ce que l'académie franchisse le pas de récompenser un chanteur aussi populaire que lui. Né le 24 mai 1941, à Duluth, dans le Minnesota, l'artiste a grandi dans une famille juive de la classe moyenne. Dans sa jeunesse, comme la plupart des adolescents américains, Bob Dylan tombe sous le charme du rock avec Elvis Presley et Jerry Lee Lewis avant de former son propre groupe.

En 1959, étudiant à l'université de

Minneapolis, il découvre les pionniers du blues, du country et du folk : Robert Johnson, Hank Williams et Woody Guthrie. En 1961, il abandonne ses études et déménage à New York pour fréquenter la scène musicale embryonnaire de Greenwich Village. C'est à cette époque que Robert Allen Zimmerman adopte comme nom de scène Bob Dylan, qui sera aussi le titre de son premier album. Sorti en 1962, celui-ci est un fiasco.

La percée se produit un an plus tard avec l'album *The Freewheelin' Bob Dylan* et ses deux titres folk de protestation : *Blowin' in the Wind*, chanson pacifiste qui sera un hymne des années 1960 contre la guerre au Vietnam, et *A Hard Rain's A-Gonna Fall*. En 1963, il participe à la marche sur Washington autour de Martin Luther King.

A partir de la fin des années 1960, il se détache de plus en plus des fans de folk et des milieux de gauche, refusant d'être l'é-tendard des contestations et des luttes de l'époque, publiant un recueil de poésie en 1971, *Tarantula*, et s'essayant même à la peinture et au cinéma. Depuis les années 1980, son extraordinaire créativité s'est tarie, malgré des albums remarquables (*Oh Mercy* en 1989, *Time Out of Mind* en 1997) et le premier volume d'une autobiographie célébrée par la critique, *Chroniques* (2004), dont on attend tou-

jours la suite. Showman infatigable, quoiqu'inégal, il parcourt la route sans relâche – il est ces jours-ci à l'affiche du Desert Trip Festival, en Californie, où il rejouera vendredi 14 octobre en première partie des Rolling Stones, une semaine après un premier concert-événement.

Un pouvoir poétique extraordinaire

Décidément habitué à être là où ne l'attend pas, il a aussi reçu en 2008 le prix Pulitzer, qui récompense traditionnellement des travaux journalistiques. Il avait été distingué, selon les mots du jury, « pour son profond impact sur la musique populaire et la culture américaine, à travers des compositions lyriques au pouvoir poétique extraordinaire ».

Bien qu'il n'ait signé qu'un petit nombre de grands albums après l'apothéose créative des années 1965-1975, il reste, au même titre que le tandem Lennon-McCartney, l'un des chanteurs-auteurs-compositeurs les plus influents de l'histoire de la musique, maintes fois copié, jamais égalé.

C'est le premier Américain à obtenir le prix Nobel de littérature depuis Toni Morrison, en 1993. Le prix Nobel s'accompagne d'une récompense de huit millions de couronnes suédoises (822 000 euros).

R. C.

BOB DYLAN EN DIX DATES

24 mai 1941 : naissance de Robert Zimmerman à Duluth (Minnesota).

1962 : il publie son premier album, *Bob Dylan*.

1963 : il enregistre l'hymne pacifiste *Blowin' in the Wind*.

28 août 1963 : il participe à la grande marche sur Washington pour les droits civiques et chante après le discours de Martin Luther King.

1965 : il déroute ses fans en passant du folk acoustique au rock électrique avec l'album *Bringing it All Back Home*. Et se fait huer au festival folk de Newport.

1966 : il publie l'album *Blonde on Blonde*, considéré comme son chef-d'œuvre.

30 juillet 1966 : accident de moto qui l'écarte de la scène pendant trois ans.

1979 : il se convertit au christianisme.

1988 : il commence son never ending tour (« tournée sans fin »), expression inventée par la critique pour qualifier une tournée quasiment ininterrompue jusqu'à ce jour.

2008 : il obtient le prix Pulitzer de musique.

Mai 2016 : il publie son dernier album en date, *Fallen Angels*, composé de reprises de Frank Sinatra.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA ANNABA
 Cité 600 LOGTS SAF SAF - WILAYA ANNABA
 N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098523019121233
 N° Fax : 038.41.79.11

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 03/2016/DMO

L'Office de promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Annaba dont le siège social sis à la cité 600 logements Saf Saf, wilaya d'Annaba, lance un avis d'appel d'offres national ouvert relatif à la réalisation des travaux de génie civil pour postes transformateurs des projets répartis à travers la wilaya d'Annaba comme suit :

| Projet | Programme |
|--|--|
| Réalisation de 03 postes transformateurs du projet 250/400 LSL "RHP" SIS A SIDI AMAR- W. ANNABA | programme année 2009 -2ème tranche, portant réalisation de 600 LSL "RHP" à travers la W. Annaba |
| Réalisation de 02 postes transformateurs du projet 150/400 LSL "RHP" SIS A SIDI AMAR- W. ANNABA | programme année 2009 -2ème tranche, portant réalisation de 600 LSL "RHP" à travers la W. Annaba |
| Réalisation de 01 poste transformateur du projet 100/400 LSL "RHP" SIS EL HADJAR (SIDI AMAR) W. ANNABA | programme année 2010 -1ère tranche, portant réalisation de 3500 LSL "RHP" à travers la W. Annaba |
| Réalisation de 01 poste transformateur du projet 100 LPL SIS A SIDI AMAR- W. ANNABA | programme quinquennal 2010- 2014 année 2011 - 5ème tranche, portant réalisation de 9200 LPL à travers la W. Annaba |

Remarque: Tout soumissionnaire ne peut participer que pour un seul projet :

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Une (01) ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment), intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du Département Maîtrise d'Ouvrage, contre paiement d'une somme de mille cinq cents dinars algériens (1.500,00 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction, auprès de la Direction générale de l'Office de promotion, de gestion immobilière de la wilaya d'Annaba sis à la cité des 600 logts Saf-Saf wilaya d'Annaba, "Département finances et comptabilité".

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

-Une enveloppe portant la mention "dossier de candidature" contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre technique).

-Une enveloppe portant la mention "offre technique" contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre technique).

-Une enveloppe portant la mention "offre financière" contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre technique). Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 13 (pages 09 et 10) du cahier des charges (offre technique).

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme fermée et comportant la mention suivante :

A MOINS LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE - WILAYA D'ANNABA
 "A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES"

2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2016/DMO

PROJET :
 PROGRAMME :

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant (12h00, heure locale). Si le jour limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des dossiers de candidature, des plis techniques et financiers, se tiendra au siège de la Direction générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Annaba, prévue au dernier jour de la durée de la préparation des offres à (14h00) heure locale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter du jour de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation générale pour les soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2908 - Samedi 15 octobre 2016 - Anep - 230 190 18

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
 DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS

N°.....DSA/.....SARPI /2016

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMALES N° : 01/2016

Conformément au dispositif du décret présidentiel N° 15-247 la 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et les Mandats d'utilité publique.

La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Souk Ahras lance un avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

Intitulé de l'opération : Etude, réalisation et équipement du siège de la subdivision Agricole avec logement de fonction commune M°Daourouch.

Projet : Reste à réaliser des travaux de réalisation du siège de la subdivision Agricole avec logement de fonction commune M°Daourouch.

Les entreprises publiques ou privées ayant la qualification catégorie 02 et plus activités principales ou secondaires bâtiment intéressées par cet avis d'appel d'offre national peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Souk Ahras, 80 bureaux clair soleil Souk Ahras.

Les offres doivent être insérées dans une lettre anonyme portant trois enveloppes séparées distinctes (dossier du candidat ; offre technique et offre financière) et ne doit porter que la mention :

A Monsieur : Le Directeur des Services Agricoles de la wilaya de Souk-Ahras
 Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2016
 Intitulé de l'opération : Reste à réaliser des travaux de réalisation du siège de la

I - Dossier de candidature :

- 1- Déclaration de candidature selon le model signée et datée et paraphée.
- 2- Déclaration de propreté signée et datée et paraphée
- 3- Statut fondamentale des sociétés
- 4- Certificat de classification et de qualification (catégorie 02 et plus) activités principales ou secondaires bâtiment.
- 5- Les bilans financiers des 03 dernières années
- 6- Références professionnelles et attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage.
- 7- Liste des moyens humains justifiées par des copies des diplômes et des attestations CNAS.
- 8- Liste des matériels avec les pièces (copies légalisées des cartes grises - certificats d'assurances ou PV de justice).

II - L'offre technique : doit comporter :

- 1- Déclaration à souscrire dument signé et daté et paraphé.
- 2- Cahier des charges offre technique signé et daté et paraphé et portant la dernière page : la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Un mémoire technique (qualité des prestations ; matériel ; des matériaux et délai d'exécution ; insertion professionnelle des personnes ; valeur technique ; méthodologie d'intervention sur chantier ; chronologie de l'intervention des phases sur le site.)

III - L'offre financière : doit comporter :

- 1- Cahier des charges offre financière (signé et daté).
- 2- Lettre de soumission dument complétée, signé et daté.
- 3- Bordereau des prix unitaires dument renseigné daté et signé par le soumissionnaire.
- 4- Le devis quantitatif et estimatif dument renseigné daté et signé par le soumissionnaire.

Le cahier des charge est retiré de la direction des services agricoles, la date de dépôt des offres est fixée : 21 jours à compter de la date de publication du présent avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales à partir du date de dépôt des offres de 08:00 h à 11:00 h.

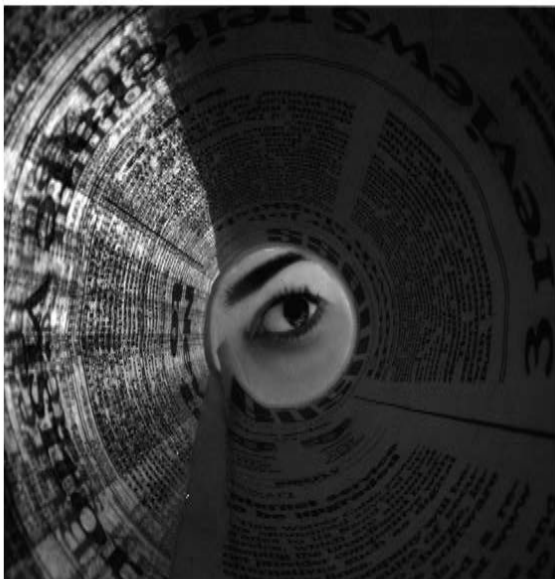
Dans le cas où ce jour coïnciderait avec un jour férié, la date limite est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable du travail suivant.

Les entreprises restent engagées par leurs offres pour une durée de 03 mois plus 21 jours à compter de la date du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu à 11.00 h au siège de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Souk -Ahras. Le jour qui correspond au dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres, sachant que le projet sera affecté à l'entreprise la moins disant.

Midi Libre n° 2908 - Samedi 15 octobre 2016 - Anep - 230 190 34

Midi
 Quotidien national d'information 2008



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.18, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TAMANRASSET

DAIRA : D'IN-GHAR

COMMUNE: D'IN-GHAR

C.F. : 000414026000011

AVIS D'INFRACTUOSITÉ

La Commune d'in Ghar W – Tamanrasset Informe toutes Les entreprises concernées par l'appel d'offres national ouvert N:42/2016 (02) Concernant : REALISTION D'UN MARCHÉ A PROXIMITE D'IN-GHAR sur les quotidiens nationaux:

2016/08/25 المقام*

*Midi libre 2869 25/08/2016

*ANEP 427143

Que l'opération est infructueuse

Midi Libre n° 2908 - Samedi 15 octobre 2016 - Anep - 431 083

XERODERMA PIGMENTOSUM

ENFANTS DE LA LUNE

Décrit en 1870 par Moritz Kaposi, le xeroderma pigmentosum est une maladie d'origine génétique rare.

Elle se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque très fortement multiplié de développer un cancer de la peau ou des yeux. Concrètement, les mécanismes de réparation de l'ADN sont inopérants et n'arrivent pas à réparer notamment les dimères de thymine. Plus précisément, ces patients sont déficients dans l'un des gènes codant les protéines participant au mécanisme de réparation par excision de nucléotides. Les mutations dues à l'environnement (surtout les ultraviolets) s'accumulent donc au cours des mitoses successives.

Le xeroderma pigmentosum (XP) touche les deux sexes. En fonction de sa forme et de l'âge auquel il se déclare, il réduit significativement l'espérance de vie du malade.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement. On ne peut que limiter les symptômes en appliquant des mesures préventives drastiques et très onéreuses.

Symptômes

La moitié des personnes atteintes ont dès le plus jeune âge une réaction cutanée excessive à l'exposition solaire. Une des caractéristiques de la maladie est la présence de lentignes solaires semblables à des taches de rousseur importantes au niveau du visage avant l'âge de deux ans, alors que celles-ci sont rares chez les enfants. La peau est sèche et épaisse avec des anomalies variées de la pigmentation.

Les troubles oculaires sont souvent limités à la chambre antérieure de l'œil impliquant une cataracte ou une kératite. Les paupières sont très fragiles avec perte des cils et pouvant aller jusqu'à la destruction totale. L'âge moyen de survenue des cancers de la peau est inférieur à 10 ans. Un tiers des individus ont des manifestations neurologiques comprenant des pertes de l'audition, une microcéphalie, des troubles du développement et des réflexes tendineux diminués ou absents.

Les formes variantes du xeroderma pigmentosum se manifestent beaucoup plus tard. L'affection se caractérise dès la petite enfance pour la plupart de ses formes par des hyperpigmentations apparaissant au soleil évoluant en cancer ou complications oculaires.

Le xeroderma pigmentosum peut aussi inclure d'autres problèmes neurologiques ou un nanisme.



Causes

Xeroderma pigmentosum est un syndrome génétique causé par des mutations d'enzymes de réparation de l'ADN2.

Aspects génétiques

Le xeroderma pigmentosum est une maladie qui se transmet de génération en génération. L'enfant n'héritera pas de cette maladie si le gène muté n'est présent qu'en un seul exemplaire, ce qui suppose que pour l'avoir il faut que les deux parents transmettent le même gène muté en un exemplaire chacun. Contrairement à l'enfant, les parents eux ne sont pas concernés par la maladie puisque porteur que d'un seul exemplaire. Si les parents ont donné naissance à un enfant malade, la probabilité d'avoir un second enfant atteint de cette même maladie est donc de 25 %.

Cette maladie concerne une à quatre personnes sur 1 000 000. Ce chiffre concerne surtout l'Europe et les États-Unis, on constate en effet une incidence plus grande en Asie et au Moyen-Orient.

Diagnostic de la maladie

Généralement la maladie est diagnostiquée assez tôt, en effet des brûlures apparaissent dès les premières expositions au soleil. Ces brûlures très importantes attirent généralement l'attention de l'environnement de l'enfant ainsi que du médecin. Malgré tout certaines personnes atteintes ne présentent pas ces brûlures. La maladie n'est donc

diagnostiquée qu'à l'apparition des lésions précancéreuses ou cancéreuses sur la peau. Les manifestations au niveau des yeux, en particulier la photophobie, peuvent aussi révéler la maladie. Le xeroderma pigmentosum étant d'origine génétique le diagnostic est confirmé en analysant l'ADN. Pour cela, on prélève de la peau en profondeur grâce à une biopsie.

Le xeroderma pigmentosum peut parfois être confondu avec d'autres maladies comme le syndrome de Cockayne ou celui de Bloom. Il peut aussi parfois s'agir d'une simple photosensibilité anormale. L'examen du malade ainsi que la biopsie de la peau permettent de distinguer les différentes maladies entre elles.

Il est important de dépister cette maladie rapidement car des mesures protectrices doivent être prises le plus tôt possible.

Évolution et risques

Non ou mal protégée, la peau des sujets atteints peut présenter des lésions photosensibles : dépigmentation, hyperpigmentation, lentigos, télangiectasies, kératoses actiniques et atrophie. Le coefficient multiplicateur concernant le risque de cancer de la peau, hors mélanome, est estimé à 10 000, 2 000 pour le mélanome, avant l'âge de 20 ans3.

De même yeux et paupières sont particulièrement sensibles : au moins 40% des patients présentent blépharospasme et photophobie. Soit également fréquents les érythèmes, troubles de la pigmentation,

atrophies et lésions cancéreuses sur les paupières, tout comme les opacifications cornéennes et les ptérygions3.

Mesures de protection

Le seul moyen de lutter efficacement contre le xeroderma pigmentosum est de protéger la totalité du corps des rayons ultraviolets (UV).

De préférence, il faut éviter de sortir le jour et éviter l'exposition à certaines lampes dégageant des UV (type néons) et mesurer son taux d'UV avant d'y exposer les malades.

Sinon lors des sorties, le corps doit être protégé grâce à des vêtements amples, des gants, des chapeaux à large bords et appliquer intensivement et fréquemment des crèmes solaires à indice de protection maximal. Il faut consulter très régulièrement son dermatologue et traiter tout problème dermatologique rapidement.

Il y a quelques années une combinaison intégrale de protection était développée par la NASA mais sa production a été arrêtée. Il n'existe donc pas de système de protection dédié à part entière pour cette maladie.

Ces mesures sont très coûteuses et très contraignantes pour le malade qui est souvent coincé chez lui, ce qui implique de grandes difficultés pour la scolarisation et le maintien du lien social, mais aussi pour la famille qui doit s'adapter à cette maladie.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou

services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations de ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/tourismes
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Preise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de bardonnage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et Ingénieur/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Gérer en tant que président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BECHLOUL
COMMUNE D' AHL EL KSAR

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune d'Ahl El Ksar annonce l'ouverture d'un concours pour recrutement aux postes des grades suivants :

| Grade | Mode de recrutement | Conditions de recrutement | Spécialité demandé | Nombre de postes | Lieu D'affectation |
|---|---------------------|---|---|------------------|-------------------------|
| Contrôleur principal d'hygiène, salubrité publique et environnement | Concours sur titre | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités ci-après : -biologie et microbiologie terrestre et marine, chimie, écologie, sciences de la mer, contrôle de qualité dans les industries agroalimentaires, exploitation des réseaux d'alimentation en eau potable, exploitation et maintenance des réseaux d'assainissement, exploitation des stations de traitement, traitement des eaux, gestion et économie de l'eau, environnement et propreté, gestion et recyclage des déchets | Contrôleur principal d'hygiène, salubrité publique et environnement | 01 | Siège APC d'Ahl El Ksar |

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une demande écrite
- Copie de la carte d'identité nationale
- Copie de qualification ou du diplôme demandé accompagné de bulletin des notes obtenues le long de la formation
- fiche de renseignements dûment remplie par le candidat

Les candidats ayant réussi le concours doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- copie du document attestant de la situation du candidat par rapport au service national
- casier judiciaire en cours de validité
- extrait d'acte de naissance
- certificat médical
- deux photos identité
- fiche familiale pour les candidats mariés

Délais d'inscription et de dépôt de dossier

Le délai d'inscription aux concours selon le diplôme et l'examen, professionnel et la sélection ; est de 15 jours ouvrable à partir de la date d'affichage de ce concours dans la presse .

Observation :

Ne seront pas pris en compte les dossiers incomplets ou ceux arrivant en dehors des délais d'inscription.

Cuisine

Omelettes aux poireaux



Ingrédients :
4 œufs
2 petits poireaux
1 c. à soupe de feuilles de menthe hachées
1 c. à soupe de crème fraîche
30 g de beurre
Sel, poivre

Préparation :
Nettoyer les poireaux, couper les racines et les feuilles vertes. Fendre les poireaux en deux à partir de la moitié de la partie blanche, puis les laver soigneusement, les égoutter et les émincer. Faire fondre le beurre dans une poêle, puis ajouter l'émincé de poireaux, assaisonner de sel, poivre et faire suer à feu doux une dizaine de minutes. Casser les œufs dans un bol, ajouter la crème fraîche, la menthe hachée, assaisonnez de sel, poivre et battre en omelette. Lorsque les poireaux ont bien sué, les recouvrir avec les œufs battus, mélanger et laisser dorer 2 min de chaque côté. Servir directement dans la poêle de cuisson ou faire glisser sur un plat de service.

Tiramisu café-cacao



Ingrédients :
5 œufs
1 c. à soupe de cacao
3 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
400 g de fromage blanc
24 biscuits à la cuillère
100 g de sucre en poudre
30 cl de café fort
1 pincée de sel

Préparation :
Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Mettre les jaunes dans un saladier, ajouter le sucre et travailler au fouet jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter l'eau de fleur d'oranger, puis incorporer le fromage blanc tout en soulevant la préparation pour la rendre légère. Dans un saladier mettre les blancs d'œufs et la pincée de sel. Monter en neige ferme et les ajouter à la préparation aux œufs. Prendre un moule rectangulaire. Verser la moitié du café dans un plat et tremper 12 biscuits un par un assez rapidement afin qu'ils s'imbibent sans s'émietter. Ranger les dans le moule. Recouvrir avec la moitié de la crème aux œufs. Renouveler l'opération avec le reste de biscuits et de café. Recouvrir de crème et lisser le dessus avec une spatule en bois. Saupoudrer de cacao et réserver 4 h au frais. Servir bien frais.

Cuisiner contre la montre, c'est maîtriser le temps et le gérer. Pour y parvenir, les seules qualités requises sont l'ordre et l'organisation, tout le reste étant affaire d'équipement et d'imagination.

Préparer un bon repas en un temps record

De nos jours, la préparation d'un bon repas en un temps record est à la portée de toute personne bien organisée et ayant un peu d'imagination. Il suffit de savoir utiliser aux mieux les produits semi-préparés, les préparations déshydratées ou sous vide, les produits congelés, les plats précuits... quelques ajouts leur donneront souvent une touche personnelle, séduisante. Aujourd'hui, beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur et, le soir, ne peuvent se permettre de passer de longues heures dans la cuisine à surveiller leurs casseroles. Le pourraient-elles d'ail-

leurs qu'elles s'y refuseraient...

Une bonne organisation :

Cuisiner contre la montre, c'est maîtriser le temps et le gérer. Pour y parvenir, les seules qualités requises sont l'ordre et l'organisation, tout le reste étant affaire d'équipement et d'imagination. Ainsi, on composera un menu de manière à utiliser les temps de cuisson à d'autres préparations. Si le plat principal est une friture qui exige une présence dans la cuisine, on profitera du temps mort pour préparer un entremets. Une bonne organisation consiste aussi à programmer son menu en fonction du temps dont on dispose. Si le plat principal a été cuisiné la veille, on pourra se consacrer davantage aux entrées ou au dessert.

Cuisiner vite et bien :

Pour cuisiner vite et bien, on fera largement appel aux facilités qu'offre la vie moderne, grâce autant aux appareils électroménagers qu'aux produits, qu'ils soient surgelés ou frais. En effet, on trouve dans presque toutes les grandes surfaces des légumes déjà épluchés et nettoyés, des poissons en filets, des glaces et sorbets... De même, on se servira des appareils à cuisson rapide, comme le four à micro-ondes ou l'autocuiseur.



CORVÉES MÉNAGÈRES

Propre et brillant sans y passer tout son temps...

Même si l'on n'échappe pas à un grand ménage de temps en temps, il existe de multiples astuces pour garder la maison propre toute l'année, sans trop se fatiguer inutilement. Voici comment s'y prendre.

Gestes de prévention :

Pour éviter de trop nettoyer, commençons par ne pas trop salir. On ne pense pas toujours aux gestes les plus simples : doubler le sac poubelle de la cuisine et de la salle de bains d'un sac permanent, garnir de papier essuie-tout les tiroirs et les étagères de la cuisine susceptibles d'être tachés par l'huile, le café..., recouvrir la plaque du four d'un papier d'aluminium et le dessus des armoires de papier journal. Autant de précautions qui permettent de patienter jusqu'au grand nettoyage.

Les bons réflexes :

Donner aux enfants (et aux autres) de bons réflexes, ce n'est pas très compliqué. Apprenez-leur à s'essuyer les pieds avant d'entrer : choisissez un paillason en fibres

synthétiques; il peut absorber jusqu'à 5 litres d'eau !

Rincer la baignoire à l'eau chaude après chaque bain afin d'éliminer immédiatement les résidus est également un geste économiseur de saleté...

Des revêtements adaptés :

Pensez aux "tapis" de couloir. Profitez de la mode des canapés et fauteuils déhoussables, et choisissez des housses lavables en machines, surtout si vous avez des enfants

Une bonne odeur de propre :

Une maison propre sent bon. N'hésitez pas, et prolongez cette délicieuse sensation : sachets parfumés pour sacs d'aspirateurs, désodorisants pour lave-vaisselle et réfrigérateur, bougies parfumées ou déposer quelques gouttes d'huiles essentielles dans les humidificateurs des radiateurs.

Ménagez-vous !

En utilisant la méthode "fractionnée". Faites un petit "extra" lorsque vous avez

un quart d'heure devant vous. Les étagères du salon à dépoussiérer, un placard à ranger, la grille du four à nettoyer, ou les voilages à décrocher pour les laver...



Trucs et astuces

Conserver des jaunes d'œuf...



Mettez-les au réfrigérateur dans un bol rempli d'eau froide. Ne les gardez pas toutefois plus de 2 ou 3 jours.

Ralentir le mûrissement des bananes...



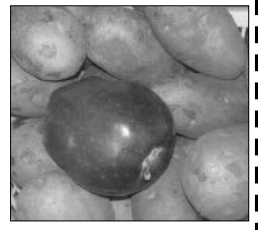
Placez-les dans le bac à légumes du réfrigérateur, la peau noircira mais leur chair restera de belle couleur ivoire et ferme.

Des poires bien mûres



Pour que vos poires arrivent à maturation plus rapidement, enfermez-les dans un sac en papier.

Empêcher vos pommes de terre de germer



Pour éviter que vos pommes de terre ne germent, mettez quelques pommes dans leur bac de conservation.

Mots Fléchés N°3088

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|---|
| imperfection rabibochage ↓ | sans rechner ↓ | maladie juvénile signe musical ↓ | dispose- ra pareil en petit ↓ | moqueur de même ↓ | terminé accom- modant ↓ | patients conduc- teurs ↓ |
| concep- tion → | capituler ↓ | | | | | apparues ↓ |
| réfléchi ↓ | | | petite éminence regardée de près ↓ | | | |
| dissimule → | | | outil d' aiguiseur lieu de travail ↓ | | fin de verbe massif espagnol ↓ | |
| repré- senter ↓ | | chanson- nette Capone familier ↓ | | anneaux marins ↓ | | |
| façonnée ↓ | tabassais → mesure- rait ↓ | | | mendiats ↓ | | négliger ↓ |
| produit de moulin → | | recrute → | | amphore de défunt large vallée ↓ | transport urbain moi d' analyse ↓ | vieille mesure ↓ |
| filai ↓ | | vénère- ras ↓ | habitant → | | voie de ville roue à gorge ↓ | |
| équerre double mode de fermeture ↓ | | explosif → | étouffé ↓ | | | |
| | | pratiques du culte ↓ | | capitaine biblique demeu- rées ↓ | | coordi- nation → |
| recom- menceras ↓ | condi- ment en gousse convoyer ↓ | | garçon panseur → | | pare- seux maître de l'Enfer ↓ | très liés ↓ |
| | | | touchée ↓ | | n'avoue pas provo- quer ↓ | victoire impériale ↓ |
| cube de bûches oui mais d'avant ↓ | | | | joyeuse → | | |
| | assis- tants de prêtre limite ↓ | | | filets ↓ | | séduc- trice marine ↓ |
| cours de Sibérie allure de cheval ↓ | | marque d'efforts supports de balle ↓ | | | préparai au combat piquant ↓ | |
| | | anormale à l'assaut ↓ | | | | possé- dés ↓ |
| extrê- mement casse- pieds ↓ | | | cassant il bronzait le fellah ↓ | | élimée → | |
| | | | vitesse en mer → | | | premier nombre entier naturel → |
| répète sans trêve → | | | | | fleur de passion → | |

| | | | |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------------------|
| SUDOKU | N°3088 | SOLUTION SUDOKU | SOLUTIONS MOTS FLECHES 3087 |
|---------------|---------------|------------------------|------------------------------------|

| | | | | | |
|-----|-------|-------|-----|---|---|
| 8 | | 2 | | | |
| 7 | | 8 3 9 | | | 1 |
| | 9 | | | | |
| 1 | 8 | 7 | 5 2 | | |
| 2 | | | | 1 | |
| 6 4 | | 2 | 7 | 3 | |
| | | | 4 | | |
| 9 | 2 1 6 | | | 5 | |
| | | 2 | | 7 | |

| | | |
|-------|-------|-------|
| 4 9 5 | 1 2 6 | 3 7 8 |
| 1 3 2 | 7 8 4 | 5 6 9 |
| 6 7 8 | 9 3 5 | 2 1 4 |
| 9 1 3 | 2 7 8 | 6 4 5 |
| 2 5 4 | 6 9 3 | 7 8 1 |
| 7 8 6 | 4 5 1 | 9 3 2 |
| 5 6 7 | 8 4 9 | 1 2 3 |
| 3 4 1 | 5 6 2 | 8 9 7 |
| 8 2 9 | 3 1 7 | 4 5 6 |

- C • O • E • A • S • A • D
- CHIROMANCIENNE
- A • S • T • R • A • L • E • G • R • U • E • S
- EMOI • C • I • S • E • L • E • R • A • S
- A • L • E • V • I • N • S • E • I • N • O
- V • I • A • R • E • E • L • S • F • E • T • U
- L • I • R • A • A • I • E • U • L • I • L
- B • L • E • U • I • T • P • U • N • A • I • S • E
- E • N • A • R • E • P • L • I • M • E • R
- A • R • T • I • C • U • L • E • E • M • I • S • A
- I • E • R • I • E • E • M • E • T • I
- N • E • O • N • E • V • E • A • G • E • N • T
- • • S • T • E • A • L • T • I • E • R • E •
- J • E • T • V • A • G • U • E • R • A • T • S
- L • D • A • M • E • L • U • E • T • A
- C • O • T • I • S • E • S • E • T • E • L
- G • E • L • E • R • A • I • I • L • E • A
- V • E • T • U • R • I • G • O • L • E • R • A • I
- A • E • R • I • E • N • N • E • S • U • R
- F • O • I • R • E • A • C • T • I • R • E
- U • S • A • A • S • S • E • N • E • R • A • S

L'ÉTOILE QUI INTRIGUE LES ASTRONOMES

Les astronomes ont fait une nouvelle découverte sur KIC 8462852, l'étoile soupçonnée d'abriter des "mégastructures extraterrestres".

D'après des observations faites à l'aide du télescope Kepler, l'astre aurait connu une baisse constante de sa luminosité au cours des dernières années. Un résultat qui épaissit encore un peu plus le mystère. L'étoile de Tabby ou KIC 8462852 n'a visiblement pas fini d'intriguer les astronomes. Près de sept ans après sa première observation, l'astre situé à 1.500 années-lumière de la Terre, reste l'un des plus étranges jamais découverts. Et son mystère ne cesse de s'épaissir. Des scientifiques viennent de se pencher une nouvelle fois sur son cas et ils ont encore fait une découverte étrange. Le problème avec cette étoile c'est qu'elle connaît des variations de luminosité très importantes et irrégulières. Un phénomène que les astronomes n'ont encore jamais rencontré et qu'ils peinent à expliquer. Depuis la révélation de ce mystère en 2015, plusieurs théories ont été évoquées : une collision planétaire, un nuage de débris, de comètes et même l'existence de "mégastructures extraterrestres". Des études ont toutefois été réalisées pour réfuter certaines hypothèses. Ainsi, en janvier dernier, un astronome américain s'est attaqué à la théorie jugée la plus crédible : celle du nuage de comètes. Il est arrivé à la conclusion que l'étoile avait connu une baisse de luminosité de 20% entre 1890 et 1989, soit bien trop pour que des comètes en soient à l'origine.

lente baisse de la luminosité Comme si ces



caractéristiques ne suffisaient pas à intriguer les chercheurs, l'étoile vient de dévoiler un autre de ses secrets et il est tout aussi inhabituel. D'après des observations réalisées avec le télescope Kepler entre 2009 et 2013, KIC 8462852 aurait également connu une lente baisse de sa luminosité au cours des dernières années.

Plus précisément, entre 2009 et 2012, l'astre serait devenu 1% moins brillant. Puis sa luminosité aurait chuté de 2% au cours des six mois suivants avant de rester constante jusqu'à la fin des observations en 2013. Soit une perte totale de 3% en quatre ans. Ces données ont été comparées avec celles de 500 autres étoiles simi-

laires observées par Kepler. Aucune autre n'a montré un phénomène aussi marqué, de la même intensité ou sur une période aussi courte. "Cette étoile était déjà complètement unique à cause de ses épisodes d'assombrissement sporadiques.

Mais maintenant nous voyons qu'elle a d'autres caractéristiques qui sont tout aussi étranges", a commenté Joshua Simon, co-auteur de l'étude à paraître dans la revue The Astrophysical Journal. "Le changement de luminosité constant de KIC 8462852 est assez stupéfiant", a ajouté Ben Montet, auteur principal et chercheur au California Institute of Technology de Pasadena. "C'est sans précé-

dent pour ce type d'étoile de s'assombrir lentement pendant des années et nous ne voyons rien d'autre de similaire dans les données de Kepler".

Un nuage de comètes qui bloque la lumière de l'étoile ? Pour l'heure, aucune hypothèse supplémentaire n'a été évoquée pour expliquer un tel phénomène. Joshua Simon et Ben Montet espèrent simplement que leurs résultats puissent aider à résoudre le mystère de l'étoile. Néanmoins, d'autres équipes continuent de plancher sur les théories pouvant expliquer l'étrange comportement de KIC 8462852. En septembre dernier, deux scientifiques américains ont ainsi présenté une nouvelle hypothèse. Selon eux, il ne s'agirait pas d'une mais de deux étoiles. Valeri Makarov et Alexey Goldin ont en effet regardé de plus près la plus petite baisse de luminosité connue par l'étoile et ont constaté un infime changement de position de la lumière.

Pour eux, ceci suggère que deux étoiles se trouveraient dans la même ligne d'observation et que chacune aurait connu une baisse de luminosité. Ce cas de figure ne laisse qu'une théorie possible d'après Makarov et Goldin cités par le *New Scientist*. L'étrange comportement des astres serait dû à quelque chose se trouvant entre eux et nous, comme un nuage de "comètes interstellaires".

Ce sont ces corps sombres flottant librement qui bloqueraient la lumière. Reste qu'aucun nuage de ce type n'a jusqu'ici été détecté dans le voisinage et que l'observer directement pourrait être complexe. Makarov suggère ainsi d'attendre que la seconde étoile ne s'écarte de la principale... Autant dire que les astronomes n'ont pas fini de se creuser la tête avec l'étoile de Tabby.

SIDA : UN BRITANNIQUE POURRAIT AVOIR GUÉRI DU VIH GRÂCE À UNE NOUVELLE THÉRAPIE

Un Britannique âgé de 44 ans pourrait devenir la première personne au monde à guérir du VIH grâce à une nouvelle thérapie. Mise au point par des chercheurs britanniques, elle aurait permis d'éliminer toute trace du virus dans le sang du patient. La lutte contre le SIDA va-t-elle bientôt connaître un tournant majeur ? C'est ce que laisse espérer la nouvelle récemment relayée par *The Sunday Times*. Le quotidien britannique a révélé qu'un homme pourrait avoir guéri du VIH (Virus d'immunodéficience humaine), le virus responsable du SIDA, grâce à une nouvelle thérapie mise au point par des chercheurs du Royaume-Uni. Le patient âgé de 44 ans fait partie d'une cohorte de 50 individus qui teste actuellement le traitement censé s'attaquer au virus même dans son état dormant. En effet, le VIH s'attaque aux cellules du système immunitaire mais a la capacité d'y rester "caché" avant de se réactiver plus tard, en changeant les cellules infectées en usines à particules virales. C'est ce qui rend le virus si complexe à combattre.

Une thérapie en trois étapes

Pour tenter de contrer le phénomène, les scientifiques issus de cinq universités britanniques ont mis au point une thérapie en trois étapes. La première consiste à utiliser des substances anti-rétrovirales pour empêcher les lymphocytes T infectés par le VIH de produire des millions de copies du virus. La deuxième vise elle, à détruire ces cellules en utilisant un virus comme un vaccin qui va venir stimuler le système immunitaire. Enfin, la troisième étape consiste à utiliser une substance connue sous le nom de vorinostat. Celle-ci va activer les lymphocytes T infectés "dormants" afin de les forcer à exprimer les protéines du VIH et les exposer au système immunitaire stimulé. Les scientifiques ont décrit cette technique comme une stratégie "kick and kill", soit en français, "frapper et tuer". Le but est non seulement d'éliminer toute trace du virus mais aussi de le débarrasser dans les éventuels "réservoirs" où il a pu se cacher durant des années. Et les premiers résultats suggèrent que la stratégie pourrait bien être payante. Aucune trace de VIH dans le sang L'homme de 44 ans est le premier patient à avoir achevé le traitement, d'après *The Sunday Times*. Et des tests préliminaires ont

suggéré que toute trace du virus aurait disparu dans le sang du patient. Ces résultats sont très encourageants mais ils sont préliminaires. Les chercheurs doivent encore s'assurer que la disparition du virus n'est pas due aux antirétroviraux et que celui-ci ne se cache pas encore quelque part dans l'organisme. Par le passé, des patients que l'on pensait sur la voie de guérison ont en effet vu réapparaître le virus une fois tout traitement interrompu. "Ce serait vraiment bien si une guérison s'était produite", a confié au quotidien l'homme de 44 ans. "Mon dernier test sanguin était il y a quelques semaines et il n'y avait aucun virus détectable. Cependant, cela pourrait venir des thérapies anti-rétrovirales donc nous devons attendre pour être sûrs". D'après le professeur Sarah Fidler, spécialiste de l'Imperial College London citée par le *Telegraph*, cette thérapie "a fonctionné en laboratoire et il y a de bonnes preuves qu'il fonctionnera aussi chez les humains, mais nous devons souligner que nous sommes encore loin de toute thérapie". Si les tests préliminaires sont à prendre avec des pincettes, les scientifiques restent optimistes. Une guérison rarissime "C'est l'un des premiers essais sérieux d'un traitement

complet contre le VIH. Nous explorons la possibilité réelle de guérir du VIH. C'est un énorme défi et nous en sommes encore au début mais les progrès ont été remarquables", a commenté pour le *Sunday Times*, Mark Samuels du National Health Service (NHS) finançant les recherches qui seront poursuivies au cours des cinq prochaines années. A l'heure actuelle, seul un patient au monde est connu pour présenter une telle guérison : Timothy Brown, aussi connu sous le surnom du "patient de Berlin". Déclaré séropositif en 1995, cet Américain a reçu en 2007 une greffe de moelle osseuse censée traiter la leucémie qu'il avait développée l'année précédente. Depuis, le VIH a totalement disparu de son sang même en l'absence d'anti-rétroviraux. Si de nombreux scientifiques se sont penchés sur son cas, les raisons exactes de sa guérison restent encore mystérieuses. Par le passé, les cas d'autres patients sont également apparus encourageants avant de prendre une tournure décevante. C'est notamment le cas d'une fillette née avec le VIH et qui avait en 2013 montré une guérison fonctionnelle avant que le virus ne refasse son apparition.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LA VACCINATION

Inventeur : 1796

Date : 1796

Lieu : la Suède

Lieu : Angleterre.

Jenner s'est demandé s'il n'était pas possible de contourner ce danger. Il avait entendu parler d'un fait assez particulier. Ainsi les garçons et les filles de ferme vivant à proximité de vaches présentant une E. Jenner : 1749-1823 maladie semblable à la variole, la vaccine, ne souffraient pas de la maladie. En détachant les petites vésicules qui se trouvaient sur la peau des bovins, il a pu créer une solution qu'il injecta d'abord chez un enfant puis chez trois autres personnes.

Cette nouvelle méthode de protection n'a pas été bien admise par ses contemporains mais Jenner reçut le soutien d'hommes politiques puissants et l'opinion publique se montra par la suite beaucoup plus favorable. Il faudra attendre un siècle pour que Louis Pasteur jette les bases pratiques de la vaccination que nous connaissons. C'est d'ailleurs Pasteur qui inventa le terme "vaccin" en souvenir et en l'honneur de Jenner.



LES SIMPSON
PREMIER AMOUR

22h35



Le jour de la Saint-Valentin, Bart et Milhouse se replongent dans les lettres d'amour qu'ils ont reçues au fil des années. Comme à leur habitude, les deux amis se lassent rapidement de leur occupation. Ils regardent alors une émission qui tente de rétablir la vérité sur quelques mythes populaires, ce qui inspire aux deux garçons un projet brillant. De son côté, Marge propose à son mari de célébrer la Saint-Valentin différemment cette année. Homer passera un peu de temps avec Bart tandis qu'elle dînera avec Lisa. Au cours de la soirée, Lisa tombe sous le charme d'un autre client du restaurant, le beau Nick. Elle entame une relation avec le jeune homme, aussi cultivé qu'aventurier dans l'âme...

HISTOIRE INTERDITE : NAZIS FRANÇAIS,
NAZIS ALLEMANDS, DE LA FUITE À LA
TRAQUE

22h35



Entre 1940 et 1945, des milliers de Français ont fait le serment de servir Hitler. Ils ont endossé l'uniforme de la SS ou de la Gestapo et pour certains se sont rendus coupables de crimes de guerre. Qui étaient-ils ? Pourquoi leurs noms et leurs actions sont-ils rapidement devenus tabous ? Le procès de Nuremberg devait rendre justice et punir tous les criminels nazis, mais beaucoup ont réussi à prendre la fuite et à devenir introuvables. Peu de temps après la fin de la guerre, de simples citoyens se sont mis à les traquer partout dans le monde. Certains l'ont fait pendant des années, quitte à aller au bout du monde et à utiliser des méthodes peu orthodoxes.

ON N'EST PAS COUCHÉ



23h05



Sur Twitter #ONPC. Remplaçante de Léa Salamé, Vanessa Burggraf confirme ses premiers pas sur le plateau d'«On n'est pas couché» aux côtés de Yann Moix. L'ancienne journaliste de France 24, qui s'est distinguée par son professionnalisme, son sang-froid et sa vivacité au cours de certains débats politiques houleux, se glisse dans son nouveau costume de chroniqueuse et séduit le public par son élégance et son application. En compagnie de Yann Moix,

INNOCENTE



20h35



Roxane, plus déterminée que jamais à faire éclater la vérité, contacte Careco. Elle lui révèle que l'assassinat de son père a été commandité par les Ortiz. Ensemble, ils veulent faire tomber Pablo en lui faisant croire qu'ils ont une copie de sa lettre d'aveu. Afin de faire taire Roxane, Pablo l'enlève et la séquestre dans une cité dont la démolition est imminente.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UNE AVENTURE POLAIRE -
JEAN-BAPTISTE CHARCOT

22h30



Grâce à ses expéditions, Jean-Baptiste Charcot, fils du célèbre neurologue Jean-Martin Charcot, a posé les bases de l'océanographie moderne. Refusant de voir la France prendre du retard sur l'exploration polaire, il épuisera jusqu'à ses derniers deniers pour monter sa première expédition en Antarctique. Portrait du « gentleman des pôles », tel qu'il fut surnommé, de son enfance au naufrage tragique de son navire sur des brisants islandais, lors d'un ouragan.

FORT BOYARD



20h45



L'humoriste Florent Peyre, l'animatrice Karima Chami, l'ex-candidat du dating champêtre « L'amour est dans le pré », Thierry Olive, ainsi que les chanteurs Florent Mothe, Camille Lou et Zaho sont déterminés à déjouer les nombreux pièges du fort. Les candidats se démenent pour le compte de l'association Marion Citro, qui récolte des fonds (grâce à des manifestations culturelles et sportives) afin de lutter contre les maladies du cerveau chez l'enfant. Parmi les nouveautés du fameux jeu d'aventures : le père Fouras investit le réseau social Snapchat : les téléspectateurs tentent de résoudre les énigmes comme s'ils étaient au Fort. Les internautes peuvent également découvrir des vidéos bonus sur le site de l'émission

NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
SILENCE RADIO

20h50



Un capitaine de la Navy est tué à bout portant à son domicile. L'alerte a été donnée par l'animatrice de radio Kayla Anderson, avec laquelle le défunt s'entretenait sur les ondes au moment du drame. Ils avaient servi en Irak ensemble quelques années plus tôt. Bientôt, un auditeur anonyme prétend avoir des informations sur le meurtre. Dans le même temps, Laurel rend une visite inattendue à son père.

DANSE AVEC LES STARS



22h35



Pour cette septième saison, Marie-Claude Pietragalla, Jean-Marc Généreux, Faune Hautot et Chris Marques ont accepté de remplir pour constituer le jury. Chaque semaine, ils évalueront et commenteront les prestations des candidats : Artus, Valérie Damidot, Karine Ferri, Kamel le Magicien, Julien Lepers, Camille Lou, Laurent Maistret, Olivier Minne, Florent Mothe, Caroline Receveur et Sylvie Tellier. Guidés par des danseurs expérimentés, les talents n'ont que quelques minutes pour exécuter une danse en couple. Comme chaque année, aucun duo ne sera éliminé à la fin de cette première soirée, mais les notes seront additionnées à celles de la prochaine émission pour déterminer le premier devant quitter l'aventure.



MIDI
Quotidien national d'information - 2016

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehgueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouziane : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

AMBER HEARD

APRÈS SON DIVORCE, LA REVANCHE D'AMBER HEARD

Si dans « Justice League » elle n'aura qu'un rôle secondaire, elle re-enfilera le costume de Sa Majesté d'Atlantis pour le film entièrement consacré à Aquaman, prévu en 2018. Et si au départ, Amber était dépeinte comme une manipulatrice prête à tout pour détruire son ex, et accessoirement le ruiner, le fait qu'elle redistribue une partie des 7 millions de dollars à des associations lui a permis de redorer son image médiatique. Résultat : la jeune actrice repart plus forte que jamais ; Hollywood lui tend à nouveau les bras.



Jennifer Lopez ÉCHAPPE À UNE FUSILLADE

Le tournage de la deuxième saison de *Shades of blue* a bien failli virer au drame. Sur le plateau installé dans les rues de Brooklyn, à New York, dans le quartier de Bedford-Stuyvesant très exactement, une fusillade a éclaté. Selon *Deadline*, au beau milieu d'une scène, deux hommes armés ont tiré plusieurs coups de feu dans une rue proche du tournage.



Véronique Jannot : LE DRAME

Tragique nouvelle pour Véronique Jannot : la comédienne a appris la mort de sa mère octogénaire à la suite d'un accident de la circulation.

| | |
|---------|-------|
| Fadjr | 05h04 |
| Dohr | 12h41 |
| Asr | 16h07 |
| Maghreb | 18h45 |
| Icha | 20h09 |

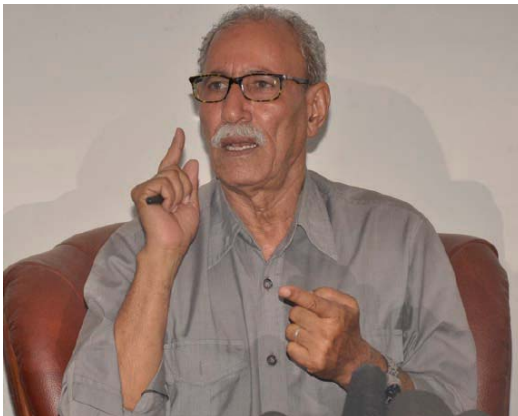
CONFÉRENCE DU PRÉSIDENT DE LA RASD, BRAHIM GHALI

La France pointée du doigt

Le camp de réfugiés sahraouis de Dakhla vit au rythme des festivités de la 13e édition du Fisahara, dont le coup d'envoi a été donné mercredi dernier. Celle qui a marqué ces dernières c'est le point de presse animé par le président de la République Sahraouie, Brahim Ghali après avoir assisté à l'ouverture officielle de cet événement cinématographique.

DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL AUX CAMPS
DE RÉFUGIÉS À DAKHLA :
IDIR AMMOUR/
PH.R.K.NEGAB

C'est devant un parterre de journalistes, que le Président de la République sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, s'est exprimé d'un ton de haute tenue, soulignant, à l'occasion que le long parcours de la cause nationale se renforce inéluctablement de jour en jour. Il a affirmé qu'aucune volonté ne pourra contraindre la volonté du peuple sahraoui à renoncer à ses nobles objectifs, et personne ne décide de son sort. Cette position ferme n'est pas dénuée de l'essence même qui fait la grandeur de ce combat, dans la mesure où l'orateur appelle à la paix, à l'entente et à la coexistence. Lors de ce point de presse très remarqué, pour la pertinence de ses thèmes, prononcée, en présence d'un parterre de journalistes, le Président Ghali a tenu à préciser que «notre message est clair, net et précis», tout en affirmant que l'issue finale de la cause sahraouie sera certainement couronnée par l'accession à l'indépendance. En ce qui concerne l'examen de l'état de la cause sahraouie à l'échelle internationale, le Président Brahim Ghali a exprimé son mécontentement au sujet de la position de quelques pays qui prétendent s'associer à la défense du respect des droits de l'homme dans le monde, épinglant au passage alors la France qui soutient le royaume du Maroc dans sa colonisation de grandes superficies du territoire



sahraoui. Le royaume chérifien, faut-il le redire, est considéré comme un grand pays exportateur de drogue dans la région. Eu égard à cette politique, le Président Ghali a précisé que le peuple sahraoui continue à honorer les promesses des martyrs sahraouis, dans un climat d'unité et de cohésion, sous la direction du Front Polisario, engagé dans la voie de la lutte pour recouvrer sa souveraineté et sa dignité au sein d'un territoire sahraoui libre. Le président de la RASD a appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités pour mettre un terme aux souffrances du peuple sahraoui, par un processus de décolonisation du Sahara occidental. Il rappelle que cet appel urgent est destiné au premier responsable de la MINURSO et garant de la mission dont elle a été investie, à savoir l'organisa-

tion du référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Par ailleurs, le Président sahraoui s'est félicité de tous les messages de solidarité avec le peuple sahraoui opprimé, notamment ceux des délégations officielles et d'autres représentants des organisations non gouvernementales (ONG), dans le but de participer aux événements organisés par les autorités sahraouies. Côté cinéma, plusieurs films sont au menu de cette manifestation cinématographique dont le principal objectif est la sensibilisation de l'opinion publique internationale à la cause sahraouie. L'un des films qui a marqué l'assistance venue nombreuse projeté en plein air de cette 13e édition de Fi Sahara qui se tient sous le slogan «Peuples sous occupation», est celui de la documentariste iranienne Rokhsareh Ghaem

Maghami, qui a suivi avec sa caméra Sonita Alizadeh, une jeune réfugiée afghane vivant à Téhéran. Cette adolescente rêve de faire de la musique rap. Mais sa famille, restée en Afghanistan, a décidé de la marier de force, selon la tradition, en échange de 9 000 dollars.

Pour aider Sonita à concrétiser son rêve, la cinéaste l'accompagne de bureaux en bureaux pour obtenir un passeport afghan, un visa pour les Etats-Unis et une place dans un lycée de l'Utah. Pour retarder l'échéance du mariage et modifier le cours du destin de Sonita, elle a payé 2 000 dollars à sa famille. Un choix qui soulève des interrogations morales, mais que la cinéaste assume. En marge de ces représentations cinématographiques les organisateurs ont concocté un programme riche et varié qui consiste des ateliers de formation dans le domaine de l'audiovisuel, en plus de tables rondes qui s'articuleront autour de thèmes liés au "Sahara Occidental sous l'occupation, comme modèle", "les peuples sous occupation, à leur tête la cause palestinienne" et "le cinéma d'Histoire", selon les organisateurs.

Le festival international du cinéma au Sahara est une initiative culturelle adoptée par le gouvernement sahraoui depuis plusieurs années, avec le concours de la coordination espagnole de soutien au peuple sahraoui qui a mis en place une administration spécifique dénommée "festival Fisahara".

I.A.

EN OCTOBRE
À ALGER
**Journées
scientifiques et
culturelles de la
communauté
algérienne au
Canada**

La première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada sera organisée du 16 au 19 octobre en cours à Alger, a indiqué avant-hier le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. Ces journées, qui s'inscrivent dans le cadre des activités marquant la commémoration de la Journée nationale de l'émigration, sont organisées par le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Culture, précise le MAE. "L'idée de l'organisation d'un tel événement en Algérie a été proposée par un groupe d'Algériens, membres du mouvement associatif au Canada, et s'inscrit dans la politique de valorisation de la communauté nationale à l'étranger et de son implication dans le développement du pays", explique la même source. "Cette expérience sera appelée à être renouvelée et élargie à l'ensemble de notre communauté, de manière à refléter le renouveau et le dynamisme dont elle fait preuve", ajoute le communiqué. Il est prévu que le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, "s'adresse aux participants et au-delà à toute notre communauté à l'occasion de la journée nationale", note la même source.

Le programme de ces journées inclut des conférences scientifiques qui auront lieu au ministère des Affaires étrangères, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et dans des instituts spécialisés.

POUR L'UNESCO

Seuls les musulmans ont un lien avec Jérusalem et le Mont du Temple

Le Conseil exécutif de l'Unesco a adopté avant-hier une proposition palestinienne qui stipule que seuls les musulmans ont un lien avec Jérusalem et le Mont du Temple, et non les juifs, rapporte le site i24news.

La proposition de résolution, qui condamne Israël sur plusieurs points concernant Jérusalem et ses lieux saints et dépeint l'État hébreu comme « puissance occupante », a été déposée par les Palestiniens conjointement avec l'Égypte, l'Algérie, le Maroc, le

Liban, Oman, le Qatar et le Soudan.

Vingt-quatre pays ont voté en faveur de cette proposition, tandis que six ont voté contre et que vingt-six se sont abstenus. Seuls les États-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Lituanie et l'Estonie se sont opposés à la résolution, alors que de grandes puissances telles que la Russie et la Chine ont quant à elles approuvé cette dernière.

UN ENFANT DISPARU RETROUVÉ MORT À BECHAR Un crime odieux

Un crime odieux commis dans un village de Béchar dans le sud du pays vient relancer le débat autour des disparitions et des assassinats d'enfants en Algérie. Jeudi, un petit garçon âgé de six ans a été retrouvé mort à Mazer, dans la daïra d'Igli à Béchar deux jours après sa disparition, selon plusieurs médias.

Le corps mutilé de l'enfant a été mis dans un sac en plastique et abandonné dans un trou situé dans une cité en cours de construction, selon les mêmes sources.

Dans la matinée de d'hier, une femme et ses trois filles ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête, selon une chaîne de télé privée. La mort de cet enfant demeure un mystère que l'enquête pourrait élucider dans les prochains jours.



D'UNE MAGNITUDE DE 3,2 Secousse tellurique à Constantine

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée avant-hier à 15h54 à Ouled Rahmoune dans la wilaya de Constantine, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 11km au Sud-Ouest d'Ouled Rahmoune, précise la même source.